

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

L'inévitable réaction

Nous avons signalé l'autre jour l'une des déclarations intéressantes faites par M. Bonar Law au goûter de l'Empire Parliamentary Association. L'ancien ministre expliquait, on ne l'a pas oublié, que dans la dernière guerre mondiale, le Canada, à lui seul, avait subi des pertes supérieures à celles de l'Angleterre pendant l'ensemble des guerres napoléoniennes. M. Bonar Law a dit autre chose, qui mérite d'être pareillement signalé et qui ne paraît pas cependant avoir frappé l'opinion publique.

"M. Law fit observer, dit le compte rendu de la Canadian Press, que durant la guerre l'Empire avait vécu dans une atmosphère de dévouement sans égoïsme et souffrait maintenant de l'inévitable réaction. Les nerfs des peuples sont irrités."

Sans paraître y toucher, M. Bonar Law met là le doigt sur le danger essentiel de l'impérialisme militaire — le seul impérialisme qui compte vraiment au regard de la plupart des Anglais. Il n'est pas du tout sûr que l'Empire ait passé toute la guerre dans cette atmosphère de dévouement désintéressé. Les dirigeants de Londres en sont, en tout cas, sortis assez tôt pour se tailler, avec une grande lucidité et un solide appétit, une bonne part dans les dépouilles de l'Allemagne. Mais il est certain que, dans l'attitude des colonies, il y a eu beaucoup d'emballement et que le facteur impérialiste pur y a pareillement compté pour beaucoup.

Or, la guerre finie, les colonies comptent leurs pertes — pertes en hommes, pertes en argent. Elles mettent en regard leurs bénéfices. Ceux-ci ne leur paraissent pas toujours suffisants. Même celles qui — à l'encontre du Canada — ont tiré de la formidable aventure un bénéfice matériel sensible, désirent autre chose.

Cet autre chose, c'est une plus large part dans la direction de l'immense entreprise — pour le succès de laquelle elles ont versé leur or et leur sang.

Vieux problème, mais qui se complique du fait que les colonies croient avoir maintenant payé le prix de cette autorité suprême dont personne ne leur a encore offert une part vraiment effective. La guerre n'aurait pu être gagnée sans le concours des Dominions, disait au même goût M. Bonar Law. Vraie ou non, c'est bien là aussi l'opinion des Dominions. Chacun d'eux a sûrement, de ses services propres, un sentiment qui est au moins comparable à la réalité.

Et chacun, tôt ou tard, réclamera dans la direction suprême une part égale à celle de la métropole. On pourra, les uns et les autres, les tromper longtemps par de retentissantes formules, mais une heure viendra fatalement où se posera l'alternative dernière: fédération impériale réelle ou rupture et indépendance des colonies.

L'alternative a toujours été inévitable, mais l'ancien régime colonial la retardait indéfiniment. L'Angleterre payant le prix de sa politique générale, les colonies ne songaient guère à lui en disputer la maîtrise.

La poussée impérialiste, en imposant à ces colonies, décorées du nom de Dominions, des fardeaux énormes, aura rapproché les échéances.

Ce n'était vraisemblablement pas le calcul de ses auteurs; c'est la logique des choses.

Omer HEROUX.

L'actualité

Nos parcs

Nos parcs sont le fidèle symbole de l'incohérence administrative. L'édilité paraît incapable d'atteindre à un juste équilibre. Ou elle protège à l'excès ou elle laisse en friche. Le parc LaFontaine est ratissé, guindé, apprêté comme une fille de parvenu. Le parc de la montagne témoigne de la sollicitude municipale par un horrible bastion en béton armé qui se dresse farouche au-dessus de la grevillière usent-moutante, et par un tout petit jardin, grand deux fois comme la place d'Armes où un jardinier méticuleux encloît toute sa tendresse, dessine des figures géométriques et fait faire aux fleurs impuissantes des aveux impérialistes en dessinant le drapeau britannique. Le parc de Maisonneuve est tout simplement un parc à bestiaux. On le prendrait pour une annexe des prochains abattoirs. Ainsi du parc Drummond qui n'a guère changé de physionomie depuis le temps où il était, si nous ne nous trompons, une simple ferme et où les bœufs s'arrondissaient aussi nombreuses que les champignons sur sa pelouse broutée.

Maisonneuve paraît une cité maudite. On ne veut rien utiliser de ce que nous a apporté cette fois l'adoption par le conseil municipal. On laisse sa dot en "démence". S'il n'en tenait qu'à nos édiles elle serait bientôt comme Dawson ou toutes les autres villes minières où le Pactole, qui les fit naître et grandir, s'est à la fin tarie. Mais c'est de la manœuvre politique. Il faut utiliser les biens hérités d'autant plus soigneusement qu'ils nous ont coûté plus cher. Dans le parc de Maisonneuve dormait un trésor de millions dont nous ne retirons rien. Chaque douzaine de brins d'herbe nous coûte bien ce que coûte présentement un pied de salade au marché. Il n'y a pas à barguigner. Il faut tirer parti de ce trésor. Mais qu'on ne s'attende pas à ce que les commissaires fassent grand chose; nous ne voulons pas parler des commissaires du parc; pour ceux-là c'est entendu on les a nommés à raison de leur aptitude, comme ils l'avaient prouvé au bureau des commissaires, à ne pas faire grand chose, mais ceux de la ville. Maisonneuve a un autre tort, en plus de celui d'avoir été adoptée par décret de l'autorité supérieure. Elle est à l'est. Or un sort vultueux que nos conseils municipaux n'ont d'eux que pour l'ouest. L'avenir avec sa saine recommandation aux jeunes gens — go west, young man, continue de pervertir des gens qui ne sont plus jeunes. A force de vouloir aller à l'ouest, ils en perdent le nord... et l'est.

Dieu sait pourtant si nous aurons besoin de parcs. On parle de celui du centre de la ville, de l'un des plus vastes et des plus fréquentés, le parc LaFontaine, mais quel espace y a-t-on donné à la promenade? Il n'y a pas qu'à Montréal que l'édilité commette des sottises c'est

sont en réalité de pures horreurs qui avec moins de frais et tout autant de durée auraient pu s'exécuter "nature". Tout homme de bon sens n'en voit pas cette importance de Coney Island ou du parc Dominion sans un frisson d'horreur. Ces boulevards aux nœuds noirs réguliers comme des boutons sur un paletot font lever le cœur; ce vilain éclairage électrique, si cru, si bête, tue les effets de clair de lune, substitue le chiqué à la nature.

Notre ménagerie comment donc se loge-t-elle? On lui a imposé pour poulailler, pour volière, ou pour gîte des petites maisons de bois qui reproduisent la plus horrible architecture des faubourgs. Pour loger les deux lions adoptifs de Médéric on est en train d'exécuter, en brique cette fois, ce palais qui est le parfait exemple de l'architecture à proscrire. C'est à donner le cauchemar de songer que dans une ville de notre importance le suffrage universel si capricieux, si mobile donne pourtant licence à des hommes de créer des laideurs durables presque indestructibles. Les inventions modernes du béton et de la toile ajoutent à la durabilité de leurs méfaits.

N'est-il pas temps que l'on songe à disposer avec plus de sens commun notre ménagerie qui s'accroît et où nous ne désespérons pas de voir un jour un échantillon de l'espèce échevillée? Les dernières acquisitions suscitent une curiosité ornementale touchante dans le public qui ne sait plus à juste comment s'y reconnaître, car on a multiplié les habitants des cages et on a négligé de mettre des étiquettes, comme on en avait naguère la louable habitude.

Nos pensionnés les plus courus ce sont deux petits singes qui donnent audience tous les jours. On raconte que lorsque le gouverneur vint nous faire une visite, accompagné par recommandation de Médéric afin qu'elle eût lieu à l'heure fixée par lui avec l'éclat digne de la royauté, la réception se termina tôt faite de visiteurs. Son Excellence, si elle passe jamais par le parc LaFontaine, sera humiliée du cas que l'on fait des singes. Il est vrai que d'après l'un de ses plus illustres compatriotes, Darwin, ces singes sont nos frères aînés. Quelle mystérieuse attraction peut bien exercer sur la masse cette petite bête velue, horrible et qui ne ressemble à l'homme que dans ce qu'il a de bestial, de repoussant?

NEMO

Pour résumer, utilisons nos parcs au maximum. Commençons la réorganisation du parc LaFontaine et que la commission d'embellissement dont on nous promet et on nous ajourne sans cesse la création, si elle voit le jour, se mette à l'œuvre de la transformer. Il en est temps. A l'heure actuelle, il est dans l'illogisme absolu, à la fois négligé et hérissé de défenses folles et qui nuisent à l'utilisation qu'on en peut retirer, qui canalise la foule dans d'étroites et de dangereuses allées que l'on "empierre" nous le terminant, avec les cendres et les scories des fournaises de la serre.

NEMO

"Le livre des mères canadiennes"

UNE CORRESPONDANCE INTERRESSANTE

On nous communique la correspondance suivante, échangée entre l'un des curés de la province et l'un des fonctionnaires du service de la Santé, à Ottawa. Nous supprimons les noms, parce que l'incident vaut sans cela. Nous croyons cependant devoir ajouter que la première lettre — celle dont se plaint le correspondant — ne donnait qu'un fac-similé de signature, tandis que la deuxième portait la signature authentique de la fonctionnaire.

Department of Health.

Ottawa, June 16, 1922.
It is regretted that on account of the demand for the French edition of The Canadian Mothers' Book we are able to send you only 100 copies and not the quota you desired. We wish to assure you, however, that just as soon as this supply is exhausted we shall be pleased to send further copies upon request.

Yours sincerely,

le 17 juin 1922.

Madame,
Je vous remercie bien cordialement des 100 exemplaires du "livre des mères canadiennes" que vous m'avez envoyés.

N'ayant pas le nombre qu'il me faut, je ferai la distribution graduellement. Et je vous prie d'excuser de ne pas vous en être rendu compte. Je vous prie de vouloir bien des maintenant, donner des ordres pour l'envoi des 300 autres exemplaires dont j'aurai besoin.

Ce livre est bien traduit; l'exécution typographique lui donne une apparence attrayante. Avec cela, nos filles se mariant jeunes, ont besoin des trésors d'expérience que se trouvent dans ce petit livre. Autant de raisons pour que la demande en soit considérable.

Je note, madame, que vous ne m'écrivez pas dans ma langue. Si par hasard, vous aviez à requérir mes services, je me ferais un devoir et un honneur de vous répondre dans votre belle langue anglaise, dont j'étudie la littérature depuis trente ans.

Vous ne trouverez certainement pas mauvais que les Canadiens français aient le sentiment de leurs droits et de leur dignité, et que

leur langue, inférieure à nulle autre, résolve le degré d'attention qui lui est dû.

Je vous prie,
Madame,
d'agréer l'hommage de mon respect.

Ottawa, le 21 juin 1922.
Mes remerciements sincères pour votre bonne lettre du 17 courant. Je regrette que l'édition française soit momentanément épuisée. Une nouvelle édition est sous presse, et dès que l'imprimerie d'Etat nous transmettra les vingt mille exemplaires commandés, je me ferai un agréable devoir de vous expédier les trois cents brochures requises.

Ce que vous dites de l'excellente traduction nous agréer vivement, de même que les observations que vous faites concernant la toilette typographique de l'opuscule.

Pour ce qui est de la lettre anglaise qu'on vous a adressée, veuillez croire que tout le blâme d'une telle erreur doit retomber sur une de nos employées subalternes qui durant mon absence en mission officielle — à fort involontairement — a fait quelques fautes.

Vos remarques au sujet des droits que vous avez qu'on vous écrit en votre langue, sont absolument judicieuses. Soyez convaincu que nous nous rendons parfaitement compte de la justice et de la logique de vos réflexions. Dans le cas où nous nous occupons, cependant, nous ne pourrions équitablement nous faire grief d'une inattention toute fortuite.

Aussi bien, sommes-nous assurés que l'incident est clos et que vous nous continuerez une coopération aussi bienveillante que hautement appréciée.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes hommages les plus respectueux.

L'incident est en effet clos, à l'honneur des deux correspondants. Souhaitons qu'il suscite, le cas échéant, dans d'autres services, de nouvelles et utiles réclamations — et que la publicité qui lui est aujourd'hui faite aide, en même temps, à la diffusion du "Livre des mères canadiennes".

O. H.

Bloc-notes

En Egypte

Ca va mal en Egypte, évidemment.

On sait que nous n'avons de ce pays que des nouvelles plutôt maigres. En ces derniers temps, une dépêche de quelques lignes nous a parfois annoncé que tel ou tel fonctionnaire anglais avait été victime d'une attaque. Ce matin, une dépêche spéciale au New York Times et à la Gazette montre que la situation a pris un caractère plus grave qu'on ne pouvait le croire et que le gouvernement anglais est déterminé à intervenir avec vigueur, même, s'il le juge à propos, à supprimer le régime d'indépendance mitigée qu'il a reconnu au pays.

Nous traduisons littéralement: "Le Caire, 23 juillet. — Le gouvernement britannique vient, par l'entremise de lord Allenby, haut commissaire en Egypte, d'adresser au gouvernement égyptien une note vigoureuse disant que le gouvernement britannique est très alarmé de la fréquence des attaques contre les fonctionnaires, officiers et soldats britanniques. Il note avec consternation (with dismay) que le gouvernement égyptien n'en a pas puni les auteurs et il avertit aussi le gouvernement égyptien que, si les attaques continuent, le gouvernement britannique sera obligé de reconsidérer son attitude à l'endroit de l'Egypte."

Il n'y a pas à se tromper sur le sens de la note. C'est un avertissement que, si l'Egypte est incapable de protéger les sujets des puissances étrangères, la Grande-Bretagne interviendra pour assurer cette protection au prix pour l'Egypte de la non-réalisation de ses ambitions politiques.

Une nouvelle crise va-t-elle surgir?

On sait que le régime reconnu par l'Angleterre ne satisfaisait pas le groupe le plus hardi des nationalistes égyptiens.

Encore l'embargo

Voici bien un quart de siècle que les hommes de notre génération entendent parler de l'interdiction dite embargo qui frappe l'importation en Angleterre du bétail canadien vivant.

Le gros grief des Canadiens a toujours été que l'on couvrirait d'un prétendu souci de la santé publique en Angleterre une mesure dont l'objet était, purement et simplement, d'assurer à l'agriculture anglaise un régime de protection. — Protégez vos agriculteurs, disaient-ils volontiers aux Anglais, c'est votre affaire; mais dites-le franchement. Ne prétendez point que c'est la mauvaise qualité possible de notre bétail qui vous inquiète. N'infligez pas à celui-ci une note mauveuse et injustifiée pour dissimuler votre politique économique.

L'affaire, comme on sait, n'est pas encore réglée. Elle est devenue en Angleterre l'objet de polémiques passionnées et un facteur de querelles électorales ardentes. D'un côté, il y a ceux qui veulent protéger les éleveurs anglais; de l'autre, ceux qui croient que l'entrée libre de notre bétail vivant diminuerait le prix de la vie. Puis, l'un des ministres anglais avait fait en 1917 des promesses aux Canadiens, et cela n'ajoute point à l'aménité du débat. On se querelle ferme ici et là-bas sur la portée de cette promesse et nous avons vu récemment un journal canadien-français qui n'est

guère suspect à l'ordinaire d'anglophobie, comparer à ce propos l'attitude du gouvernement anglais à celle de l'Allemagne trahissant sa parole envers la Belgique.

Or, voici que, pour sortir de l'impasse, on propose maintenant une solution mitoyenne: une quarantaine d'une quinzaine de jours, analogue à celle que le Canada lui-même impose au bétail anglais.

A quoi l'on répond de ce côté-ci: La situation n'est pas la même. Le Canada n'importe point pour la consommation, mais pour l'élevage, simplement. Et votre quarantaine, par les frais supplémentaires qu'elle imposera aux vendeurs canadiens, ne serait qu'un autre moyen de les empêcher de concurrencer le bétail anglais.

On en reviendra probablement au débat sur la promesse de 1917.

L'arbitrage obligatoire

Nous avons maintes fois dit ici que la sécurité publique ne permettrait point de grève des policiers ou des pompiers. Il importe de reconnaître à ceux-ci un autre moyen de se faire rendre justice. En d'autres termes, si vous interdisez — avec raison — aux pompiers et aux policiers de faire grève en quelque circonstance que ce soit — assurez-leur le bénéfice de l'arbitrage obligatoire. Que toute difficulté entre eux et les corporations municipales soit portée devant un tribunal indépendant, dont la décision fera loi.

C'est le point de vue des syndicats catholiques. Le Travailleur, organe du Secrétariat des Syndicats catholiques de Québec, nous apprend que le conseil central de ces syndicats à Québec demandera au congrès de la Confédération catholique du Canada, qui se tiendra à Montréal le mois prochain, "de réclamer la mise en œuvre de l'arbitrage obligatoire avec jugement obligatoire pour régler les différends des pompiers et policiers".

Le Travailleur appuie cette réclamation d'un premier-Québec élaboré.

C'est la solution à laquelle il faudra tôt ou tard en venir. Elle protégera la fois la sécurité publique et l'intérêt des travailleurs.

Il faudra le vouloir

Le télégraphe nous apporte ce matin une note extrêmement agréable. M. Charles Curzon, doyen de la Faculté de Droit de Reims, aurait déclaré, au cours d'une conférence devant l'Académie des Sciences morales et politiques, samedi soir, que les Canadiens français — dont il a loué la pureté de sang et d'origine — deviendraient l'aristocratie intellectuelle et spirituelle de l'Amérique.

La prophétie, pour ambitieuse qu'elle paraisse, peut se réaliser, mais à une condition essentielle: c'est que nous le voulions.

La Providence a sûrement mis dans notre berceau tout ce qu'il faut pour cela: la vraie Foi, l'héritage d'une très grande race, un sang particulièrement pur et qui a manifesté sur notre sol une magnifique fécondité.

Mais ces richesses splendides ne valaient qu'à condition que nous fussions efforcés pour les garder.

Et ceci nous ramène à la question essentielle qui domine toutes les querelles et tous les incidents de la vie courante: la conservation de nos croyances, de nos traditions, des qualités distinctives de notre race.

Sans vain tapage, sans déclamation inutile, c'est le problème auquel il faut constamment songer.

O. H.

Le rapport de la commission

PAS DE REDUCTION DU TARIF CETTE ANNEE.

La commission des tramways vient de remettre son rapport annuel, aux termes du contrat, à la ville de Montréal.

Le public le lira sans joie.

L'année, en dépit d'une diminution assez sensible et prévue dans le nombre des voyageurs que la compagnie a vu baisser de 10 pour cent, a été une année où le déficit, au vrai, n'a été qu'un déficit, mais il faut regarder au fond de ces chiffres pour se rendre compte de leur sens exact. L'excédent de recettes, cette année, n'aurait pas suffi pour réduire les tarifs que l'effort de réduire les tarifs de l'énorme surplus provincial n'aurait celui de diminuer les impôts. La commission, tout comme la province et, relativement, plus que la province a des dettes énormes. Elle doit sûrement un million de dollars encore à la ville de Montréal qui, cette année, pour la première fois depuis 1918, a touché les \$500,000 que le contrat lui alloue annuellement. Elle avait consenti à ne pas exiger le paiement immédiat au temps où la ville était administrée par une commission sœur de la commission des tramways elle-même, afin d'éviter un relèvement du tarif des billets.

Mais l'administration actuelle est moins conciliante et la compagnie, poussée par la commission, commence à s'acquitter. Il lui faudra des surplus dix fois supérieurs à celui de cette année avant qu'elle puisse effacer toutes ses dettes anciennes et songer à réduire le tarif. Le public n'a pas à y compter car la commission évite de prendre des fonds de son pouvoir de taxation. Il est probable cependant qu'un abaissement assez sensible du coût des voyages eût pour effet d'augmenter le nombre des voyageurs. Quand le tramway coûtait moins de cinq sous par personne ne songait, sauf par hygiène, à parcourir de petites distances, même insignifiantes, à pied. Aujourd'hui le souci

Lettre d'Ottawa

La souque à la corde des libéraux et des progressistes

Comment le parti gouvernemental s'y prend pour gagner du terrain — Le progressisme se répand partout ailleurs que dans le Québec — Corruption distributive et générale — L'attitude de notre province traditionaliste et prudente — Mais le germe tombé en terre finit toujours par lever.

(Par LEO-PAUL DESROSIER)

Ottawa, 24. — Les deux grands partis canadiens d'aujourd'hui, le libéral et le progressiste, savent combien ils sont circonscrits, et en temps de tranquillité et de paix, cherchent à étendre la sphère de leur influence. On croirait plutôt que chacun est invincible dans les provinces qu'il domine, et que son règne promet d'être long et prospère. Mais il se peut toujours qu'une propagande habile enlève des électeurs à l'autre et fasse pencher la balance d'un côté. Tout semble dans le statu quo et la stabilité, mais il se poursuit toujours au fond du peuple un travail secret qui se manifeste aux élections.

Les libéraux n'ont pas beaucoup de chances, par le temps qui court, dans les provinces de l'Ouest. Mais ils possèdent déjà à eux trois provinces de l'Est, ils n'ont à ces endroits qu'à retenir leur terrain. Mais en dehors de ces six provinces, ils restent l'Ontario, la Colombie Anglaise et le Nouveau-Brunswick, où ils peuvent faire des gains. Dans les deux premières surtout, ils ont quelques perspectives de succès.

Elles leur ont fourni, lors du vote sur le budget, les voix additionnelles dont ils manquaient. Elles ont aussi quelques députés aux conventions indécises, les uns élus par une minorité contre deux adversaires, les autres demeurés protectionnistes malgré leur présence en arrière de M. Crerar. Les organisateurs du parti libéral ont là un beau terrain à travailler, des négociations à entreprendre et une organisation à mener à bonne fin.

Ainsi, pour citer un exemple des possibilités qui se présentent pour le parti libéral, il n'y a qu'à étudier de l'économie par le plus fort encore que le souci de l'hygiène. La même chose peut se dire de la densité des voyageurs que du prix élevé des billets. La commission a atteint à une densité de voyageurs s'élevant le plus possible de prendre le tramway parce qu'il faut attendre trop longtemps après les voitures électriques et risquer, quand elles passent de les trouver trop pleines pour y pénétrer.

C'est un problème que la commission devrait bien étudier. Il est entendu qu'il convient de prendre certains risques à condition qu'on ait un espoir raisonnable qu'ils tourneront à son bénéfice. Nous ne sommes pas sûr qu'une réduction de tarif n'aurait pas pour effet d'augmenter sensiblement, dans des proportions telles que cette diminution de recettes serait plus que comblée, le nombre des voyageurs.

Le succès des progressistes est aussi très aléatoire dans la province de Québec. Notre province est très traditionnelle et ne connaît bien que les deux vieux partis. Elle a banni l'un de son cœur, de sorte qu'elle ne reste plus qu'avec le parti libéral. Celui-ci recueille, pour cette raison, le suffrage d'un grand nombre de mécontents qui ne savent trop quoi faire avec leur vote, outre l'appui certain et reconnu de ses électeurs réguliers dont le nombre a été augmenté par des succès persévérants, une politique habile, et l'emprise d'une organisation dirigée avec soin pour faire appel au peuple par ses endroits sensibles. La nouvelle loi des loyers, qui met aux mains du gouvernement provincial des sommes formidables et un surplus régulier dont il se sert pour pousser des initiatives qui flattent l'électorat et lui aident, enracine, plus profondément encore sa popularité. Avec le commerce des boissons il se concilie ainsi l'enseignement qu'il subventionne, plus largement, les campagnes par sa politique des bonnes routes, l'élite par des dons. La loi qui lui permet ainsi de nous des plus merveilleux engins qu'aucun parti se soit construits; elle

(suite à la 2ème page)

L. D.

"Le spiritisme"

M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, D.D., directeur du Petit-Séminaire de St-Boniface, a fait imprimer la conférence qu'il a donnée devant l'Union Canadienne de Saint-Boniface, le 20 février dernier. La brochure porte en tête une lettre de R. P. J. B. Bays, provincial des Oblats du Manitoba, qui avait assisté à la conférence et exprimé le vœu qu'elle fût imprimée. "Ce sera, disait le révérend Père, rendre un vrai service et aux prêtres et aux laïques. La question est une de celles sur lesquelles tous doivent être éclairés."

La pagination de cette brochure fait suite à celle d'une conférence précédente: Les Parents, l'Eglise et l'Etat dans leurs rapports avec l'Ecole. La brochure sur le Spiritisme (38 pages) se vend 25 sous et l'autre 15; les deux: 35, avec frais de port en plus. S'adresser à l'auteur à Saint-Boniface.

Le "Devoir" cet été

Pour \$1.00, on peut s'abonner à l'édition quotidienne du Devoir, par poste, de n'importe quelle date de juillet à la date correspondante de septembre. Cette offre ne vaut que pour ces deux mois, au Canada, en dehors de Montréal et de la banlieue.

Un mois, 60 sous.

Faire remise en même temps que la commande.

L'ALLEMAGNE ACCEPTE

Le projet du comité des garanties pour le contrôle des finances par les alliés va au gouvernement allemand.

Paris, 24. (S.P.A.) — Le gouvernement allemand a annoncé officiellement, samedi, qu'il acceptait le plan, préparé par le comité des garanties, pour le contrôle des finances par les alliés. Ce plan comprend des clauses qui donnent droit aux représentants du comité des garanties de surveiller tous les départements du ministère des finances.

Les bureaux s'occupant des recettes et des dépenses, l'exportation du capital et la publication des statistiques financières et économiques seront spécialement contrôlés.

L'Allemagne a accepté de fournir au comité des rapports mensuels sur la perception des taxes, y compris celles du revenu. Parmi les autres clauses que le gouvernement allemand s'est engagé

à suivre, il y a le pourcentage pris sur les affaires privées, le rapport journalier de la dette flottante et un rapport tous les dix jours sur la situation exacte des finances du gouvernement.

Le ministre des finances allemand devra aussi fournir au comité, des rapports sur les recettes et dépenses du présent budget. Enfin, l'Allemagne devra, à la fin de chaque année, donner une liste générale de toutes les recettes et de toutes les dépenses du budget national. Dans les cercles financiers français, on semble bien satisfait des termes de ce plan et de son adoption. Quelques extrémistes désiraient un contrôle plus sévère, mais ceux-ci sont peu nombreux. L'opinion générale est qu'un contrôle plus sévère paralysait l'action de l'Etat.

LE CALME RÉGNE EN ITALIE

Excepté dans les environs de Novare où fascistes et communistes se sont battus.

Rome, 24. (S.P.A.) — Le calme est rétabli dans toute l'Italie sauf dans les environs de Novare, où les fascistes, après avoir occupé les villes de Treviso et de Borgo Verello, ont été attaqués par les communistes. Une lutte acharnée s'en est suivie au cours de laquelle un communiste a été tué et plusieurs combattants des deux partis ont été blessés.

Le député Benito Mussolini, le

chef des fascistes, a ordonné la démobilisation de ses hommes, qu'il avait mobilisés à Milan. Le député a déclaré qu'il avait agi ainsi afin d'éviter tout acte de nature à compromettre le but suprême du parti. M. Mussolini est rentré à Rome aujourd'hui, où il a eu une longue conversation avec M. Orlando, qui est en train d'essayer de former un ministère. Ensuite il a été reçu par le roi, à qui il a expliqué son but et ses intentions.

LE MORATORIUM ALLEMAND

MM. Lloyd George et Poincaré discuteront cette question au commencement d'août.

Paris, 24. (S.P.A.) — Une conférence entre David Lloyd George, premier ministre britannique et Raymond Poincaré, pour discuter la question d'un moratorium pour l'Allemagne, a été arrangée pour le commencement d'août.

La conférence, prendrait le caractère d'une réunion du conseil suprême. La Belgique serait représentée de même que l'Italie. On réalise que la question des réparations a atteint un point critique. Le sort du moratorium de l'Allemagne se décidera probablement à Londres, car M. Poincaré s'y rendra en compagnie du ministre des finances, de Lasterie, et du comte Peretti de la Rocca, directeur des affaires politiques étrangères.

Une note officielle dit que M. Poincaré se réserve la liberté d'action. Elle ajoute que la lettre de M. Poincaré à M. Dubois, président de

la commission des réparations, le 19 juillet, avait été mal interprétée dans certains cercles au sujet "des instructions du premier ministre français sur le moratorium aux représentants français de la commission de réparation." Cette note dit en résumé:

"Il est vrai que M. Poincaré a adressé une lettre à M. Dubois, mais la lettre ne faisait connaître que partiellement les idées de M. Poincaré, qui n'avait pas alors le rapport du comité des garanties. Ce n'était donc pas une opinion définitive."

Le rapport du comité des garanties n'est pas encore prêt, mais M. Poincaré en a vu la préparation hier soir. C'est après en avoir fait la lecture qu'il a télégraphié au premier ministre Lloyd George qu'il serait prêt à le rencontrer le premier août.

LETTRE D'OTTAWA

(suite de la 1ère page)

promet la continuité de sa domination pendant un temps très long encore, à moins qu'un événement imprévu ne vienne subitement la ruiner.

Et la force du parti libéral provincial constitue la force du parti fédéral, car les deux sont si inextricablement emmêlés qu'il n'y a pas moyen de les séparer. Le dernier est même plus fort que le premier parce qu'il a profité de toutes les fautes des conservateurs dans le domaine de la politique fédérale. Cependant, à la dernière élection, les électeurs ont puni les unionistes de la conscription et de leur mesure de guerre. Voilà une tâche accomplie. Que feront-ils à la prochaine élection, maintenant qu'ils peuvent considérer avec un esprit plus libre la situation politique présente et les besoins du moment? Il y a certainement là un danger: danger de réaction, et danger d'écroulement des esprits.

Les libéraux semblent l'avoir prévu et ils ont déjà commencé à le parer en adoptant une politique de plus en plus nationaliste. Ils ont fait la dernière campagne avec des arguments nationalistes et se sont amassés des arguments nationalistes durant la dernière session. La diminution des dépenses du service militaire et du service naval, la mise au rancart de l'Aurora et de quelques navires de guerre est l'oeuvre des députés libéraux canadiens français. Ils sauront le rappeler à temps et ne manqueront pas de réclamer le crédit qui leur est dû de ce chef. Leurs organes, en revenant sur la politique du temps de guerre, savent répéter ce que d'autres ont dit avant eux, mais qui est propre à relever leur réputation et leur popularité. Avec ces moyens, les libéraux pourront peut-être réussir à garder leurs positions. Ils ont besoin des soixante-cinq députés de Québec, ils en auront autant besoin demain qu'aujourd'hui, et si une chose est très certaine, c'est qu'ils livreront l'importante bataille violente et acharnée pour les garder. Ils seront prudents, et il n'est pas facile de profiter de leurs faiblesses, puisqu'on ne peut en escamoter aucune d'avance.

Dans ces conditions le mouvement progressiste dans Québec ne marchera pas tout seul. Son succès n'est pas impossible, car la propagande qui s'est faite, et qui jusqu'ici a été inutile, peut fleurir un jour, germer et avoir son effet si elle est continuée avec persévérance, menée avec diligence et intelligence.

Leo-Paul DESROSIERS.

FAITS DIVERS

NOYÉS EN SE BAINANT

UN INDIVIDU S'EST NOYÉ, HIER SOIR, DANS LA BAIGNOIRE DU NATIONAL. — A MONTREAL-NORD.

Pacifique Guilmette, 31 ans, 804, rue Saint-Hubert, s'est noyé, hier soir, au bain du National. Il a été frappé d'une syncope et s'est enfoncé. Comme la baignoire était à peu près déserte, l'accident n'a pas été remarqué immédiatement.

Peter Ladlow, 37 ans, 644, rue Mentana, et George Ellis, 35 ans, 2414, rue Saint-Urbain, se sont noyés, samedi, près du jardin "Niagara", Montréal-Nord, en se baignant.

Ladlow qui ne savait presque pas nager s'était d'une planche. Celle-ci lui a échappé et il s'est enfoncé. Ellis est allé le rechercher, mais en plongeant il a frappé une pierre et s'est ouvert le crâne. Le cadavre de Ellis a été retrouvé quelque temps après et celui de Ladlow ne l'a été qu'hier après-midi.

MORT DANS SA VOITURE

François Xavier Delisle, 35 ans, 129, chemin de la Côte-Saint-Paul, livreur de lait de la Farmers' Dairy, de la rue Versailles, est tombé mort hier matin comme il montait dans sa voiture, rue Saint-Ambroise pour prendre une bouteille. Le coroner tiendra une enquête aujourd'hui.

TROUVÉE MORTE

Mme Henry Short, 45 ans, 501 rue Moreau a été trouvée morte hier matin dans sa chambre. Elle était souffrante depuis quelque temps.

RÉSULTAT D'UN ACCIDENT

Joseph Boucher, 27 ans, 10, rue Hadley, est mort hier soir à l'hôpital Western, à la suite de complications survenues dans un accident. Boucher a eu le pied écrasé par un wagon de marchandises. Boucher était serré-freins et c'est en accablant deux wagons qu'il a eu le pied écrasé.

CETTE PLAINTÉ RETIRÉE

M. A.L. Caron, 168, chemin Sainte-Catherine, Outremont, a déclaré hier soir, que la plainte portée contre M. Hector Dery pour homicide involontaire avait été retirée sans son consentement et sans qu'il ait su la chose. Il a ajouté qu'il avait été fort surpris de l'apprendre par la voie des journaux.

LE GENERAL BURGUETTE AU MAROC

Le nouveau haut commissaire espagnol est bien accueilli.

Tétouan, (Maroc), 24. (S.P.A.) — Le général Burguette, le nouveau haut commissaire espagnol au Maroc, est arrivé, vendredi, et a été l'objet d'un accueil enthousiaste. Après avoir passé les troupes en revue, le nouveau commissaire a pris part à une réception en son honneur, à laquelle assistaient les consuls des pays étrangers, les fonctionnaires de la ville, des notables musulmans, et des membres

des colonies espagnoles et israéliennes ainsi que la garnison de Tétouan.

Dans une courte allocution, le général Burguette a salué le représentant du sultan du Maroc au nom du roi Alphonse et du gouvernement. Il a déclaré qu'il était convaincu que l'Espagne parviendrait à pacifier toute la zone et à faire du Maroc un protectorat paisible.

NOUVELLE VICTOIRE POUR L'ARMÉE NATIONALE

Celle-ci s'empare de la ville de Ballyhaunis, dans le comté de Mayo — Les pertes subies à Limerick.

Dublin, 24. (S.P.A.) — Les troupes de l'armée nationale ont remporté un nouveau succès en Irlande occidentale en enlevant aux irréguliers la ville de Ballyhaunis, dans le comté de Mayo.

Le triomphe des soldats de l'Etat libre à Limerick a été suivi de victoires rapides à et dans le district avoisinant. En effet, d'après le bulletin officiel d'aujourd'hui, les troupes nationales ont conquis à l'Etat libre un certain nombre de postes plus ou moins importants dans cette région.

On n'est pas encore tout à fait fixé sur le nombre des pertes subies pendant les combats à Limerick, mais on sait toutefois qu'au moins une quinzaine de membres de l'armée nationale ont été tués

et que 87 ont été blessés. On croit que pas moins de 30 soldats irréguliers ont perdu la vie.

A Waterford, les troupes de l'Etat libre ont eu neuf tués et dix-neuf blessés.

Londres, 24. — On apprend officiellement ici que les troupes irrégulières d'Irlande se rabattent sur les montagnes Galtee et Knockmealdown et que les troupes de l'Etat libre ne cessent de les harasser pour les empêcher de se grouper et de préparer la résistance. C'est là peut-être que les irréguliers feront leur effort désespéré. En certains milieux, on pense que c'est à Cork que se livrera la bataille décisive.

Ces diverses nouvelles ne sont aucunement confirmées.



No 1

Les Syndicats catholiques

SYNDICAT DES SELLERS

Ce soir, salle Lavoie, 875, Ontario-est, assemblée du Syndicat catholique et national des selliers. Le comité fera rapport relativement au contrat de travail annuel qui vient d'être renouvelé. A la dernière assemblée, M. N. Sergerie, a été délégué du Syndicat au Congrès de la C.T.C.C.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Ce soir, salle des syndicats catholiques, 3-est, rue Craig, assemblée du Syndicat catholique et national des plombiers. Questions importantes à discuter. Rapport du comité exécutif. Que tous les membres soient présents. M. R. Binette présentera son rapport.

CONSEIL DE LACHINE

Ce soir, salle des syndicats de Lachine, sous-basement de l'Académie Piener, assemblée du Conseil Central des syndicats de Lachine. Rapports importants des différents comités: comité exécutif, du Congrès, etc. Les délégués fraternels du Conseil de Montréal assisteront.

FÊTE DU TRAVAIL

Ce soir, Secrétariat des syndicats, 3 est Craig, assemblée du Comité de la Fête du Travail. Que tous les membres assistent.

L'éloge des Canadiens-français

Paris, 24. (S. P. A.) — A l'Académie des Sciences morales et politiques, samedi soir, M. Charles Cur-

zon, doyen de la Faculté de Droit de Reims, donnant une conférence sur la survivance française au Canada, a écrit l'attachement persistant des Canadiens français à leur patrie par la pureté de leur origine et de leur morale. Il a aussi fait voir comment, en bannissant les mariages mixtes, ils avaient sauvegardé la pureté et l'unité de la race.

M. Curzon a prédit que les Canadiens français étaient destinés à devenir l'aristocratie intellectuelle de l'Amérique.

UN SURPLUS DE NAISSANCES

C'EST CE QUE DEMONTRENT LES STATISTIQUES VITALES DE L'ANGLETERRE.

Londres, 24. (S.P.A.) — Le rapport annuel du registraire général de l'Angleterre et des Galles indique que l'année 1920 a marqué un véritable record en ce qui concerne les statistiques vitales. Le rapport dit que les naissances se sont élevées à 957,782, ce qui ne s'était jamais vu. Le chiffre des décès a été de 466,130, ce qui fait 124 par mille de population. C'est le pourcentage le plus bas depuis 1862, alors que la population n'était que la moitié de ce qu'elle était en 1920. Le chiffre de la mortalité infantile a été le plus bas enregistré, ne représentant que 8 par mille naissances.

Le chiffre de mariages a été de 379,982, ce qui est aussi un record. L'accroissement naturel de la population a été de 491,652 ce qui est le chiffre le plus considérable jamais enregistré. Les divorces ont atteint près de trois fois le nombre de l'année précédente. Le pourcentage de décès par la tuberculose a été aussi beaucoup moins élevé que l'année précédente.

L'oeuvre de Jésus-Ouvrier

M. L'ABBE SCHUH A PORTE LA PAROLE, HIER, A L'ORATOIRE ST-JOSEPH ET A SAINT-EUSEBE — UN APPEL AUX CANADIENS-FRANÇAIS

M. l'abbé J.-N. Dupuis, à Montréal, M. l'abbé J.-N. Dupuis, à Montréal, a parlé, hier matin, à l'Oratoire St-Joseph et à l'Eglise de St-Eusebe-de-Vercell. M. l'abbé Schuh, dévoué à l'oeuvre apostolique de Jésus-Ouvrier, a parlé de cette oeuvre à St-Eusebe-de-Vercell, et de la charité chrétienne à l'Oratoire St-Joseph. A l'Oratoire, il s'est principalement adressé aux membres de la Saint-Vincent-de-Paul.

Il leur a proposé en exemple saint Paul adoptant pour enfant l'esclave fugitif et saint Vincent de Paul, aumônier des galères et fondateur des prêtres de la mission et des Filles de la Charité. Saint Paul et saint Vincent-de-Paul ont tous deux secouru les misères de leur temps. De même aujourd'hui les confrères de saint Vincent-de-Paul s'occupent des besoins de notre siècle et secourent les misères morales autant que physiques. M. l'abbé Schuh rappelle en passant qu'au même moment, à Genève, à une réunion des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, le président prêche les mêmes devoirs. Animés des mêmes pensées, on y prie pour les pauvres et on s'y consacre au service des pauvres. Ainsi malgré les distances les coeurs sont unis par la charité du Christ, par le même amour des pauvres.

A la grand-messe, à St-Eusebe, M. l'abbé J.-N. Dupuis, curé, a souhaité la bienvenue à M. l'abbé Schuh. C'est une joie et une bénédiction pour cette paroisse, a-t-il dit, de recevoir un hôte aussi distingué. Croyez, a-t-il ajouté, que nous sympathisons de tout coeur avec l'oeuvre apostolique de Jésus-Ouvrier et que nous vous souhaitons une heureuse mission.

M. l'abbé Schuh a prononcé ensuite le sermon de circonstance. Après quelques mots de remerciements aux paroissiens de St-Eusebe et à M. le curé Dupuis, à qui il reste attaché par des études communes poursuivies à Rome, M. l'abbé Schuh a parlé de l'oeuvre qu'il dirige à Genève. Il est fondateur de l'oeuvre apostolique de Jésus-Ouvrier qui se propose de grouper les ouvriers sous l'étendard du Sauveur parce que Jésus a lui-même voulu être ouvrier durant la plus grande partie de sa vie.

M. l'abbé Schuh oppose les efforts que fait le mal pour perdre les multitudes aux propres efforts de l'Eglise pour les sauver. Le grand moyen de salut, c'est de répondre à l'appel de Notre-Seigneur qui a prêché par son exemple encore plus que par ses paroles et qui a adopté la profession de l'ouvrier jusqu'à l'âge de 30 ans. L'orateur sacré demande aux Canadiens-français de s'intéresser aux ouvriers d'Europe menacés par les doctrines révolutionnaires et il

solicite des prières pour qu'il n'y ait qu'un seul troupeau comme il n'y a qu'un seul pasteur véritable. L'oeuvre apostolique de Jésus-Ouvrier, a ajouté M. l'abbé Schuh, a reçu l'approbation du Souverain Pontife, du cardinal Bégin et de la plupart des évêques du Canada. Elle a son siège à Genève, centre de multiples organisations internationales comme la Société des Nations, le Bureau international du travail, le Syndicat socialiste et protestant, le Groupement socialiste, protestant et maçonnique. Il était donc utile que l'Eglise y réunît de même une organisation catholique.

Avant de partir pour Genève

Québec, 24. (D. N. C.) — Avant son départ pour l'Europe, M. Ernest Lapointe, ministre de la marine et des pêcheries passera quelques jours à Québec. Il est descendu, samedi, à la Rivière-du-Loup mais il est revenu à Québec ce matin. C'est vers le 22 août que M. Lapointe s'embarquera à Québec pour Genève où il va représenter avec M. Fielding le Canada à la conférence de la Ligue des nations.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 0 sous par mois, \$6 par année.

POUR NOS INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Le temps des vacances est le temps idéal, pour l'entreprendre la réfection des ustensiles de cuisine, ou pour ajouter à ceux déjà existants. Les produits REGAL comprennent entre autres les suivants:

Fours au gaz, au charbon ou au bois de toutes grandeurs. Tables à découper, à la vapeur, au gaz ou à l'électricité. Urnes à eau chaude, à thé ou à café. Bains-marie et pot pour ceux-ci. Bouilloires à soupe à double fond, en cuivre ou en fonte. Grilleurs, Rôtissoires, fours à pain. Machines de toutes sortes, etc., etc. ... Ecrivez, téléphonez ou venez nous voir.

REGAL KITCHENS

LIMITED 85, avenue du Parc, MONTREAL.

Votre journal pour l'été

Le Devoir pendant juillet et août

Voici les mois d'été. N'oubliez pas de vous abonner au DEVOIR pour le temps de votre villégiature et de vos vacances. Ce qu'il publie, — nouvelles, chroniques, articles, etc., — a plus que jamais d'intérêt et de valeur, pendant cette période.

Ce qui fait que le DEVOIR ne perd aucun intérêt pendant ces mois d'été, c'est qu'au lieu de délayer la nouvelle, il la condense; au lieu de ne faire porter sa matière à lire que sur l'actualité immédiate et sur les potins, il choisit de préférence la véritable information sérieuse rédigée vivement. Et ses articles, écrits par des gens qui savent ce dont ils parlent, dégagent la leçon des faits et des événements, au jour le jour, au lieu de la noyer sous des considérations vagues, ou souvent intéressées.

Le DEVOIR vous sera un excellent compagnon d'été, de villégiature ou de vacances. Sous un format commode et d'un volume léger, il vous apportera quotidiennement toute la lecture dont vous aurez besoin pour vous tenir au courant; il en élaguera le superflu et l'inutile. Vous saurez tout ce qui se passe, vous verrez ce qu'il faut en penser.

Ce qu'il ne faut pas manquer

L'INFORMATION: L'été, la nouvelle ne chôme pas plus que pendant le reste de l'année.

Rappelez-vous que c'est en été que la guerre de 1914 a éclaté, que la paix de Versailles s'est signée — en 1919. C'est aussi pendant l'été que nos hommes publics rendent compte de leur mandat dans des assemblées régionales. Cette année, on parle d'élections possibles à l'automne; et cela suppose de nombreuses réunions politiques au cours de l'été.

Il faudra donc lire le Devoir tous les soirs pour connaître les faits dans le domaine des affaires internationales comme dans celui de l'information locale, dans le commerce et la

finance comme dans le monde des sports, etc.

LE COMMENTAIRE: Les événements sont susceptibles de toutes sortes d'interprétation. C'est pourquoi il faut lire les articles du Devoir et ses commentaires, l'été comme le reste du temps.

Les articles signés Omer Héroux, Georges Pelletier, Louis Dupire; la collaboration de l'extérieur; les chroniques politiques de Léo-Paul Desrosiers; la grande information politique; les notes sur les congrès de toute sorte qui se réunissent pendant les mois d'été, à Montréal, à Québec et ailleurs; tout cela est de lecture facile; et pour se former une opinion indépendante et renseignée sur les faits et les événements, on

doit lire le Devoir en n'importe quel temps.

LA FANTAISIE: Le Devoir, d'un bout à l'autre de l'année, publie des fantaisies, billets du soir, chroniques légères d'actualité de plusieurs de ses principaux collaborateurs, comme Alceste, Nemo, Monique, Martin, ses excellentes lettres de Fadelte, le non moins attrayant Foyer de Michelle LeNormand, ses feuilletons et des récits dus aux meilleures plumes d'outre-mer, de la reproduction d'articles littéraires et scientifiques, bref, de quoi distraire tous les membres de chaque famille. Il vous apportera en quelques semaines la matière de plusieurs volumes de format ordinaire, et peut être mis entre toutes les mains.

Un abonnement spécial

Pour la période juillet-septembre, le Devoir consent un abonnement de deux mois à son édition quotidienne, par poste, en dehors de Montréal et de la banlieue, au Canada, au prix, à verser d'avance, de \$1.00. Il faut faire remiser par chèque au pair ou mandat, en commandant l'abonnement. Cette offre expire le 31 juillet. Ne pas oublier de donner son adresse exacte.

En ville ou à la campagne il faut lire

LE DEVOIR



Comme breuvages d'été, rien n'égale les Cordiaux Primus, au LIME JUICE, à l'ORANGE, au CITRON, aux CERISES, aux MURES, et au SIROP DE VINAIGRE.

Ils se mélangent bien avec de l'eau ordinaire ou de l'eau gazeuse et constituent le breuvage le plus délicieux, le plus sain et le plus rafraîchissant qui soit.

Les enfants raffolent des CORDIAUX PRIMUS: donnez-leur en, ils s'en trouveront bien.

Distributeurs:

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, Montréal



CORDIAUX PRIMUS

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI 25 JUILLET 1922
SAINT JACQUES

Lever du soleil, 4 heures 40.
Coucher du soleil, 7 heures 31.
Nouvelle Lune, le 24, à 7 heures 53 du ma-
tin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUM:

Aujourd'hui maximum 74
Même date l'an dernier 88
Minimum aujourd'hui 48
Même date l'an dernier 68
BAROMETRE:
8 heures du matin, 30.02; 11 heures, 30.03;
1 heure de l'après-midi, 30.05.

M. HARDING SE RENSEIGNE

Le président de la république voisine prend connaissance du rapport fait par le secrétaire du travail sur la grève des cheminots.

Chicago, 24. (S.P.A.) — Les membres du gouvernement préfèrent aujourd'hui ne pas parler publiquement de la grève des cheminots ni publier de communiqué à ce sujet. Ce silence paraît vouloir dire que le président Harding entend s'abstenir de toute intervention d'ici quelques jours pour prendre connaissance du rapport d'enquête du secrétaire du travail, M. Davis, et pour se renseigner davantage sur les faits.

Entre-temps, compagnies ferroviaires et ministères font des démarches pour conclure des accords eux-mêmes. Les représentants du Baltimore and Ohio ont tenu une assemblée à Baltimore avec des porte-parole des employés d'usines en grève et en dépit du fiasco des efforts analogues entrepris la semaine dernière à Saint-Paul par les chemins de fer Northwestern, on a confiance que la conférence

UN SURPLUS APRES QUATRE ANNEES

La Commission des tramways fait un rapport annuel favorable à la ville de Montréal — Recettes moindres et moins de voyageurs.

Les commissaires du tramway, MM. F. Saint-Cyr, L.-A. Herdt et J.-S. Archibald, ont préparé et soumis à la ville de Montréal, selon la charte qui les régit, le rapport détaillé des opérations de la commission, au cours du quatrième exercice d'exploitation du réseau du tramway. Pour la première fois, ils accusent un surplus de \$187,947.51, à même des recettes brutes de \$1,712,525.11.

En face de cette constatation, les commissaires concluent: "La diminution des salaires et la baisse du coût des matériaux ont rendu possible ce résultat, avec des redevances de moins que l'année dernière et bien que la compagnie ait transporté 2,011,432 voyageurs de moins que l'année dernière." Et ils ajoutent: "La ville de Montréal bénéficie en entier de l'économie réalisée et retire cette année, en sus de \$231,868.40 pour taxes et \$103,155.90 pour l'élévation de la redevance, \$639,133.07 en acompte sur ses redevances annuelles (1), — soit un total de \$974,157.37.

Les opérations de l'année terminée le 30 juin se résument à ceci:

OPERATIONS DE L'ANNEE	
Recettes brutes, ...	\$1,712,525.11
Frais d'exploitation et taxes, ...	5,769,403.20
Bénéfices d'exploitation, ...	47,959.98
Fonds d'entretien et de renouvellement, ...	2,579,200.13
Capital, ...	2,177,177.70
" 7% sur additions, ...	145,683.77
" 6% sur capital de roulement, ...	6,596.10
Crédit pour finances, ...	181,431.47
Redevances à la Cité, ...	300,000.00
Fonds de Contingences, 1% recet. brutes, ...	117,125.25
	\$11,524,577.60
Surplus, ...	187,947.51

Les recettes de la compagnie proviennent des sources suivantes de revenu:

SOURCES DES RECETTES	
Recettes des voyageurs, ...	\$11,466,...

CINQ VOLS PRÈS DE QUÉBEC

DES MALANDRINS ONT PILLÉ DES MAGASINS, SAMEDI SOIR, A NEUVILLE, A DONNAQUA ET A CAP-SANTE.

Neuville, 24. (D.N.C.) — Ernest Déjé, et Elzéar Bouffard de Neuville, H. St-Denis, de Donnacona, Azarias Pagé et R. L. Papillon de Cap-Santé, tous marchands, ont été victimes des voleurs au cours de la nuit de vendredi à samedi. Il semblerait que les auteurs de ces vols, dans divers endroits où sont les mêmes individus car c'est dans la même nuit que les vols ont été commis, et la veille dans la journée aucune personne suspecte n'avait été vue dans les villages ou les voleurs ont agi.

Vers onze heures, vendredi soir M. E. Déjé, marchand et restaurateur, avait retiré chez lui après avoir remarqué que toutes les portes et fenêtres de son magasin avaient été fermées. A son retour au magasin, samedi matin, M. Déjé constata que des voleurs s'étaient introduits dans son établissement.

Ils avaient pénétré par une fenestration piastres. Les voleurs n'ont léré que l'argent. Ils n'ont pu rouver les 1,500 en obligations que M. Déjé avait reçues la veille et qu'il avait placées à la banque. M. Bouffard, marchand de nouveautés de Neuville s'aperçut samedi matin que des voleurs s'étaient introduits

Les travaux de la saison

LE PROGRAMME DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS SE REMPLIT PEU A PEU A MESURE QUE LA SAISON PROGRESSE. — PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIERS DE DOLLARS

Les commissaires mettent effectivement en exécution le programme des travaux permanents de voirie qu'ils ont soigneusement élaboré durant l'hiver. Ils ont terminé en régie une dizaine de pavages dont les crédits ont été votés l'an dernier; et les entrepreneurs en feront un quinzième d'autres d'ici à la fin de la saison.

Le service des travaux publics nous a communiqué la liste suivante de pavages exécutés et de pavages à entreprendre:

Pavages, entrepris en régie par la ville et en cours d'exécution: Rue Sherbrooke, de la rue St-Denis à la rue St-Laurent, 18,585; rue Clarke, de la rue Bagg à la rue Marie-Anne, 29,727; rue Hudson, de la rue Desery aux limites de la ville, 56,689.75; rue Wellington, de la rue McGill aux limites de la ville, 278,500.25; boulevard Monk, de la rue Jolicoeur à la rue Allard, 82,743. Le pavage de la rue Sherbrooke, de la rue de la Montagne à la rue Université, est maintenant terminé; le montant voté fut de \$48,000.

Les travaux actuellement exécutés par les entrepreneurs, sont les suivants:

Boulevard Saint-Joseph, de la rue Henri-Julien à la rue Papineau, \$120,261.23; rue Gifford, de la rue Montana à la rue Delorme, Bernard Brault, \$74,066; Shint-Patrice, de la rue Hamilton aux limites de la ville, Quinlan Robertson et Janin, \$56,810.

Les travaux que les entrepreneurs commenceront sont les suivants:

Rue des Embles, de la rue Amity à la rue Sherbrooke, Bernard Brault, \$21,360.70; rue Saint-Donat, de la rue Sherbrooke au lot no 875, Bernard Brault, 12,512.50; avenue Monkland, de la rue Walkley à l'avenue Montclair, Quinlan, Robertson et Janin, \$3,572; rue Marlow, de la rue Sherbrooke au chemin de la Côte-Saint-Antoine, Quinlan, Robertson et Janin, \$28,302.95; boulevard Rosemont, de la rue Papineau à la rue Frontenac, Bernard Brault, \$94,764.70; rue Van Horne, de la rue Deacon aux limites d'Outremont, Sicily Asphaltum Paving Company, \$10,267.50; rue Mazarin de la rue Jacques-Hertel à la rue Jolicoeur, Quinlan, Robertson et Janin, \$3,973; rue Comte, de la rue Atwater à la rue Saint-Marc, Sicily Asphaltum Paving, \$26,276.

La ville a terminé cette année les pavages suivants dont les crédits furent votés l'an dernier: Rue Ontario, de la rue Saint-Laurent à la rue Panet, \$66,100; rue Saint-Paul, de la rue McGill à la rue Bonsecours, \$55,400; Square Victoria, de la rue Saint-Jacques à la rue Latour, \$21,330; rue Laurier, de la rue Saint-André à la rue Papineau, \$70,500; rue Bélanger de la rue Christophe-Colomb à la rue Drolet, \$42,860; avenue du Parc, de la rue Langes à la rue Beaumont, \$43,000; rue Saint-Denis, de la rue des Carrières à la rue Isabeau, \$306,297.60; rue Berri, de la rue du Champ-de-Mars à la rue Craig, \$15,270; rue Berri, de la rue du Champ-de-Mars à la rue des Commissaires, \$40,807.

La compagnie Quinlan, Robertson et Janin a terminé le pavage du chemin de la Côte-des-Neiges, depuis le chemin de la Reine-Marie à la rue Namur, au prix de \$229,403.68.

LE TEMPS

Toronto, 24. (S.P.C.) — La dépression du baromètre qui régnait au Minnesota, samedi matin, s'est déplacée rapidement vers l'est et est maintenant dans le sud de la Nouvelle-Ecosse. La pression est très haute dans le nord et dans l'ouest du Canada. Il a plu dans l'Ontario et aussi dans le Québec occidental et dans quelques endroits du sud des provinces maritimes.

Pronostics:

Lac, baie Georgienne, vallée de l'Outaouais, haut et bas Saint-Laurent, golfe et côte nord: Vents du nord-est et du nord, beau et relativement chaud ce soir et demain.

Provinces maritimes: Vents modérés du nord-est, averse locale. Demain, beau et frais.

Province de l'Ouest: Vents légers, beau et plutôt frais.

RELEVÉ DU THERMOMETRE

	Max.	Min.
Prince Rupert	62	48
Victoria	50	30
Kamloops	80	50
Calgary	74	40
Edmonton	66	38
Prince Albert	70	44
Winnipeg	78	64
White River	70	32
Sault Ste-Marie	66	54
Toronto	78	63
Kingston	70	58
Ottawa	66	54
Montréal	66	54
Québec	76	52
St-Jean N.-B.	62	56
Halifax	72	60
St-Jean Terre-Neuve	88	64
Détroit	88	64
New-York	84	72

La question des réparations

CE PROBLÈME EST ENTRE LES MAINS DES PREMIERS MINISTRES ALLIÉS. — LA COMMISSION ATTENDRA LA RÉUNION DE LONDRES.

Paris, 24. (S.P.A.) — Tout le problème des réparations allemandes est maintenant aux mains des premiers ministres alliés et il est fort probable que la commission de réparations sera convoquée avant la fin de la première séance du conseil allié qui doit se réunir à Londres au commencement du mois d'août.

Bien que le rapport de la commission des garanties concernant les mesures de contrôle jugées convenables à la suite de son enquête sur l'état financier et économique doive être prêt vers le milieu de la semaine, on disait aujourd'hui chez les membres de la commission des réparations que la commission elle-même ne recevrait pas officiellement le rapport avant la fin de la semaine.

La décision de M. Raymond Poincaré d'aller causer avec le premier ministre d'Angleterre et de rencontrer en même temps les premiers ministres des autres pays alliés avant que la commission des réparations soit prêt à prendre sa décision indique nettement, dit-on, que le président du conseil des ministres de France croit qu'il faut étudier un vaste projet de règlement de cette question.

Les Français apporteront avec eux à Londres un plan soigneusement élaboré, lequel avec le projet anglais servira de fondement à la décision en considération du problème des réparations.

Au sein de la commission des réparations se dessine un mouvement favorable à la convocation internationale des banquiers, vu que ceux-ci ont déclaré en se dispersant au mois de mai qu'ils se tiendraient prêts à donner de nouveaux conseils à la commission sur la question d'un prêt à l'Allemagne. Jusqu'à présent, on n'a pas cherché à se mettre en contact avec ces banquiers, mais on croit que les derniers seront tenus constamment au courant de la situation et seront mandés aussitôt après la réunion de Londres, si la commission des réparations juge que la décision de la conférence exige qu'on étudie à nouveau la question d'un prêt.

On fait remarquer dans les milieux des réparations que tout accord qui comprendrait une diminution de l'indemnité totale allouée amènerait par le fait même une autre session de la commission des banquiers.

Même si la commission des réparations n'en venait pas à une décision avant le départ de M. Poincaré pour Londres, le président du conseil se serait néanmoins assimilé le rapport de la commission des garanties et saurait à la fin de la semaine quel est le sentiment qui prévaut parmi les membres de la commission concernant la question du moratorium.

Cables sous-marins

Londres, 24. (S.P.A.) — Il y a aujourd'hui cinquante ans, les Eastern Associated Telegraph Companies posaient leur premier câble sous-marin. Dans le temps il n'y avait que 8,000 milles de câble et celui-ci ne couvrait qu'une petite superficie de l'Europe. Aujourd'hui on compte 325,000 milles de câbles sous-marins qui relient toutes les parties habitées du globe terrestre.

À l'occasion de ce cinquantenaire, le duc de York, le premier ministre Lloyd George et autres notabilités ont félicité la corporation pour sa longue et utile carrière.

Fonctionnaire blessé

Québec, 24. (D.N.O.) — M. Ernest Turgeon, messager au département de l'Agriculture, a été victime d'un accident qui l'obligea à prendre quelque temps de repos. M. Turgeon a eu un choc nerveux ce matin. Il est tombé sur le parquet dans un corridor du Parlement et s'est fracturé une jambe. Les compagnons de travail de M. Turgeon l'ont relevé et l'ont fait transporter à l'hôtel-Dieu. Les médecins ont remis la fracture, mais M. Turgeon devra garder la chambre quelque temps avant de retourner à son travail.

Pour transporter du charbon

New-York, 24. (S.P.A.) — Le Bureau d'expédition maritime des États-Unis a annoncé aujourd'hui que 42 navires ont été retenus pour faire le transport du charbon d'Angleterre aux États-Unis pour parer à la situation menaçante créée par les grèves combinées des houillères et des employés des usines de chemin de fer. On dit que ces bateaux vont amener plus de 350,000 tonnes de charbon à New-York dans un mois et demi de tonnage.

Les premières cargaisons de charbon européen seront placées, sur les navires dans quelques jours et elles commenceront à arriver ici et dans les autres ports avant un mois.

Agent de paris, pincé

Le sergent de police Joseph Archambault a pincé, hier, un nommé Harry Shaw, qui tenait une maison de pari pour les courses, au no 588, rue Wellington. Shaw traduit devant le magistrat Enright a été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause.

A bord du "Sir Hugh Allan"

SIR LOMER GOVIN, M. RODOLPHE LEMIEUX, LE DR POULIN ET M. ERNEST LAPORTE SE RAIENT ALLÉS À LA MALBAIE, VENDREDI.—UNE VISITE DU PORT.

On nous apprend que, vendredi, le sir Hugh Allan, remorqueur appartenant à la Commission du port de Montréal, partait à destination de la Malbaie, avec, entre autres voyageurs de haute marque, sir Lomer Govin, ministre de la justice, M. Rodolphe Lemieux, orateur à la Chambre des communes, M. le docteur Ernest Poulin, député au provincial du quartier Laurier, district de Montréal et aussi, croyons-nous, M. Ernest Laporte, ministre de la marine.

Les hôtes du gouvernement seraient revenus de cette excursion, ce matin, aux petites heures.

On nous informe que le sir Hugh Allan aurait aussi été mis à la disposition de M. le docteur Poulin et de quelques autres un samedi et à quelque deux ou trois semaines pour un voyage sur le fleuve.

UNE SALLE DE DOUCHE

Nous signalons, l'autre jour, à l'attention de nos lecteurs l'importance du français accordée par les autorités actuelles de la commission du port, qui, tout récemment ont fait mettre des indications bilingues sur la plupart des portes de leurs bureaux. Ainsi que nous avions soin de le noter, c'était là une véritable innovation.

Une autre innovation que nous avons constatée aujourd'hui seulement, c'est l'installation d'un magnifique salle de douche on ne peut plus moderne, laquelle est située à l'étage supérieur de l'édifice par la commission.

On se demandera, sans doute, quelle est l'utilité pratique d'une telle salle de douche dans un endroit d'affaires où les heures de bureau sont relativement courtes? C'est ce qu'a voulu savoir un de nos représentants en s'adressant à quelques employés de la Commission. Quelques-uns lui ont déclaré tout naïvement qu'ils ignoraient l'existence de cette salle de douche, cependant que les autres ont répondu qu'ils n'avaient jamais vu la salle de toilette chez lui.

VISITE DU PORT

Les élèves du cours de français, de l'Université McGill, au nombre d'une cinquantaine, ainsi que leur professeur, M. René Du Roure, se rendront jeudi prochain, la visite du port à bord du Sir Hugh Allan. Ils seront accompagnés de M. Paul Leclaire, assistant-ingénieur en chef de la commission du port.

Cette inspection du port devait avoir lieu samedi dernier, mais elle a été remise à une date ultérieure, sans doute à cause du départ pour la Malbaie du Sir Hugh Allan, dont nous ne nous plus haut.

Le Tyrhenia, de la ligne Cunard, venant de Liverpool via Glasgow avec une liste de passagers plutôt faible, est attendu à Montréal vers les 7 heures, ce soir.

SERVICE DES SIGNAUX

Ile aux Grues.—Montant à 9 heures 15 du matin, le Bally Gally Head.

Pointe au Père.—Montant à 5 heures du matin, le Honcock; à 4 heures 30, le Chicago Tribune; à 3 heures, l'Alchiba; à 10 heures, hier soir, le Titan; descendant à 8 heures du matin, le Matlaqua; à 3 heures 30, le Halbjord; à 9 heures, hier avant-midi, le Canopic; à 8 heures, hier avant-midi, le Nevada; à 10 heures 30, hier avant-midi, l'Andania; à 10 heures, hier soir, l'Essex County; à 11 heures 30, hier soir, le Times.

Matane.—Montant à 7 h. 30 du matin, le Canadian Beaver; à 8 h. 30, le Sandgate; descendant, à 6 h. 30 hier après-midi, le Manoa.

Rivière Martin.—Montant à 6 h. du matin, le Cairnvalona.

Cap-de-la-Madeleine.—Montant, à 5 h. 30 du matin, le Rose Calette; à 7 h. 30, le Sedgpool; à 10 h. 30 hier soir, le Cymrick Queen; à 10 heures, hier soir, le Pigve; à 7 h. 30 hier après-midi, le Gunny.

Pointe Renommée.—Montant à midi, hier, à 140 milles à l'est, l'Isonzo.

Pointe Tupper.—Montant à 8 h. 30, hier soir, le Talaralite.

Pointe Plate.—Montant à 4 heures du matin, l'Hochelega; à 8 h. hier soir, le Daghdhi; à midi et demi, hier, le Canadian Logger; à 3 h. hier après-midi, l'Ariadne Irène; à 4 h. 30 du matin, le Gurth.

Belle Isle.—Montant à 1 h. 40, hier après-midi, le Lisgar County; à 4 h. 50, hier après-midi, le Wearbridge.

Halifax.—Montant à 9 h. 30 hier avant-midi, le Lord Kelvin; à 11 h. 30 hier avant-midi, le McKay; à midi et demi, le Chaudières; à 7 h. 30, hier soir, l'Enare.

Déraillement évité

Grand Rapids, 24. (S.P.C.) — Un petit garçon de ferme a fait éviter un gros accident, hier, non loin d'ici. Se tenant debout sur la voie ferrée en face d'une locomotive qui approchait à grande vitesse, il agita un mouchoir rouge pour faire arrêter un train du réseau de Pennsylvanie.

Un rail défectueux avait attiré l'attention du garconnet. Quand le train eut stopé, l'enfant disparut. Les fonctionnaires du chemin de fer ont recherché pour lui offrir une récompense.

LE CONTROLE DU CHARBON

Les propriétaires de charbonnages rencontrent aujourd'hui les représentants des chemins de fer et de l'Etat — Comment sera distribuée la houille.

Washington, 24. (S. P. A.). — Les propriétaires des houillères de charbon bitumineux représentant les soixante districts de six États où l'on extrait ce combustible se sont réunis à Washington, aujourd'hui, à la demande du secrétaire du commerce, M. Hoover, qui désirait les voir coopérer avec le gouvernement et les compagnies de chemin de fer dans l'élaboration d'un projet destiné à protéger les compagnies, les commissions d'utilité publique et les autres industries essentielles contre une disette de charbon et à empêcher le "profitage" pendant la crise.

Tel que formulé, hier, par les conférences des agences fédérales intéressées, le projet comporte la création d'un comité central qui comprendra des représentants des départements du commerce, de la justice, de l'intérieur et de la commission de commerce entre-États. Ce comité agira par l'entremise de succursales dans les districts carbonifères des deux Virginies, du Tennessee, du Kentucky, de la Pennsylvanie et de l'Alabama.

La distribution du charbon, explique-t-on, sera contrôlée par la centralisation de ce produit dans les différents districts qui en fournissent. On distribuera les wagons d'après un système de préférence qui sera organisé avec l'autorité de la commission de commerce entre-États.

Le plan fonctionnera efficacement avec le concours des maîtres des charbonnages et celui des compagnies ferroviaires. Toutefois, la commission de commerce entre-États aura le droit de contrôler la

distribution et le prix, advenant que les efforts coopératifs d'un district quelconque ne seraient pas fructueux.

DANS LE MICHIGAN

Détroit, Michigan, 24. (S. P. A.). — Le gouverneur Groesbeck est parti, aujourd'hui, pour Saginaw dans le dessein de prendre des mesures définitives pour que le travail reprenne dans les houillères de charbon du Michigan. Cet après-midi, il est censé avoir une entrevue avec T. Léo Jones, président du district 24 des mineurs confédérés d'Amérique, au sujet des propositions que le gouvernement a faites aux mineurs, la semaine dernière. Le gouvernement suggérerait aux ouvriers de retourner aux mines et de produire du charbon pour l'Etat et les municipalités du Michigan sous un contrôle public ou particulier. M. Jones aurait dit que les mineurs du Michigan ne peuvent retourner aux charbonnages sans avoir préalablement obtenu la permission des chefs nationaux de l'Union. John L. Lewis, président général des mineurs-unis, a déjà fait savoir au gouverneur que cette permission ne serait pas accordée tant qu'un accord national n'aura pas été conclu entre les compagnies minières et leurs employés.

Le gouverneur est résolu de faire l'impossible pour induire les mineurs à accepter ses propositions, mais il a laissé entendre que, si ses offres sont rejetées, il assumerait personnellement la direction des mines et essaierait de faire produire du charbon.

Jeunes apaches appréhendés

Les jeunes gens qui embrassent la profession d'apaches, augmentent sans cesse. Hier soir, les agents de police ont attrapé trois jeunes garçons, en train de voler dans un magasin, dont l'un: Raoul Labelle, âgé de 17 ans, 1719, rue Ontario-est.

Les trois compères sont entrés au magasin White-Tacker, 720, rue Saint-Paul-ouest. Comme l'agent de police passait et allait pénétrer à leur suite par la porte laissée ouverte, l'un d'eux la lui a fermée à clef sous le nez. L'agent sans se laisser déconcentrer a appelé de l'aide, a défoncé la porte et après quelques recherches a trouvé les trois amis cachés sous un amas de guénilles. Ils avaient sur eux des timbres, des cigarettes, des plumes, des réservoirs et nombre de bijoux pour une valeur de deux cents dollars et plus. L'agent a découvert quelques heures plus tard en reprenant sa ronde que les bijoux avaient été volés chez M. Camirand, 143, rue Saint-Paul, dans la même nuit. Labelle a été traduit en Cour de police tandis que ses compagnons ont été emmenés devant la Cour des jeunes délinquants.

Deux arrestations

On a arrêté, ce matin, à Montréal, un nommé William Sergeant, accusé de vol à Sherbrooke où on le recherche. Il est en route à l'heure actuelle en compagnie du capitaine Camirand.

On a aussi arrêté un autre citoyen recherché cette fois par les autorités québécoises pour un vol de fourrures de \$27,000. Hyman Ruben l'accusé aurait volé ces fourrures chez un M. Deschênes.

Plainte renvoyée

La plainte portée contre M. J. R.-A. Cofsky, pharmacien, 988, est rue Ontario, a été renvoyée, ce matin, pour irrégularité. M. Cofsky était accusé d'avoir vendu des drogues à une personne qui n'avait pas munie de certificat médical.

M. Taschereau à Montréal

MM. L.-A. Taschereau, premier ministre, et Jacob Nicol, trésorier provincial, ont passé la matinée aux bureaux du gouvernement. Ayant été invités, il y a quelques jours, à se rendre à l'asile protestant de Verdun par les autorités même de l'institution qui auraient, dit-on, certaines représentations à leur faire, ils en profiteront pour y aller au cours de cet après-midi.

M. Taschereau retournera à Québec dès ce soir et présidera une réunion du cabinet, mercredi.

La Russie proteste

Moscou, 24. (S. P. A.). — Dans une note qu'il vient d'adresser à l'Angleterre, la France et l'Italie, le gouvernement soviétique russe proteste contre l'inaptitude de ces pays gardiens des Dardanelles à empêcher les navires de guerre grecs de passer dans le détroit et d'aller bombarder les ports de l'Anatolie. Ces navires se trouvent, au texte de la note, à bloquer le commerce maritime de la Russie dans la mer Noire.

Le congrès de la presse catholique

Brooklyn, N.-Y., 24. — Le congrès des membres de l'Association de la presse catholique aura lieu à Cleveland, Ohio, les 28 et 29 juillet. Les délégués sont invités à se rendre à l'hôtel Winton.

Ce congrès sera le plus important jamais tenu par l'Association. On espère que la situation qui découle de la grève des cheminots n'empêchera pas les membres de se rendre à cette réunion.

Cadavre identifié

Québec, 24. (D.N.C.) — Le cadavre d'un noyé a été trouvé, hier dans la rivière St-Charles, près du bris-lames. Ce cadavre fut transporté à la morgue de M. H. Moisan. On a identifié le cadavre, ce matin, comme étant celui de Johnny Langlois de Bienville, il était disparu depuis octobre dernier.

Tire-laine arrêtés

Les détectives ont arrêté, hier, deux tire-laine fameux dans les annales de la justice. Ce sont des Juifs américains nommés Simon Wisberg et Morris Lipsitz, tous deux de New-York.

De leur côté les détectives O'Donnell et Savard ont mis le grappin sur trois autres tire-laine qui descendaient d'un convoi à la gare Windsor.

Incendie à Stoney Creek

Hamilton, Ont., 24. (S.P.C.) — Un incendie qui a éclaté à trois heures, ce matin, menace tout le village de Stoney Creek. Répondant à des appels pressants, le département des incendies de Hamilton a dépêché sur les lieux tous les pompiers et appareils disponibles. Leur bon travail a produit ses effets. Quatre édifices seulement ont été détruits par les flammes. On évalue les dégâts à \$12,000.

On a aussi arrêté un autre citoyen recherché cette fois par les autorités québécoises pour un vol de fourrures de \$27,000. Hyman Ruben l'accusé aurait volé ces fourrures chez un M. Deschênes.

30, rue St-Jacques Chambre 42.



Page du Foyer

L'éternelle évolution...

Que de choses nous disons qu'ensuite nous voudrions n'avoir pas dites! Que de choses nous pensons qu'ensuite nous regrettons d'avoir pensées! Que de choses nous aimons qu'ensuite nous préférons n'avoir jamais aimées!

Chaque jour, notre façon de dire, de voir, de penser et d'aimer change. Chaque jour, sous l'influence des événements et des gens et des circonstances, nous évoluons. Dans l'extrême jeunesse, le jugement est prompt, violent et arbitraire. Il n'apprécie que ce qu'il croit comprendre, et le pauvre, il refuse de voir la part désordonnée de son imagination et de ses rêves dans son argumentation. Et le cœur, fou, battant comme un tambour pour tout et pour des riens, vient encore aider la pensée à errer, à vivre dans l'illusion, le préjugé, les idées fausses et chimériques. Puis l'extrême jeunesse passe et la jeunesse qui déjà rejette tant de ses anciennes manières de comprendre et de penser, continue cependant à n'admettre de vrai, de possible, que ce qu'elle expérimente. Un peu

plus tard encore, à la suite d'une culture plus approfondie et d'une indulgence acquise avec les leçons de la vie, les idées, les vues se modifieront de nouveau.

Mais arrivons-nous enfin, à un moment, à force de vieillir, où ce que nous dirons le soir nous paraîtra toujours juste le lendemain? où ce que nous penserons une semaine, nous ne le désapprouverons pas huit jours ensuite? oignons verrons parfaitement clair dans nos amitiés pour les gens et les choses et n'en changerons plus? Tout à l'heure, en relisant de vieilles lettres, de nouveau ce problème m'occupait. Et si je le creuse, il me semble que jusqu'à nos derniers instants, nous apprendrons, nous changerons, nous pourrions dire: "J'ai cru que c'était ainsi, mais il en est autrement." Seuls, nos sentiments aux racines les plus profondes subsistent à travers les jours et les idées maîtresses de notre vie: notre religion, notre patrie. Mais la façon de les servir, avec les moyens et la sagesse que le temps apporte en nous, varie, elle aussi.

Michelle Le NORMAND.

La bonne cuisine

Lièvre rôti. — Faites mariner pendant deux jours le train de derrière d'un lièvre avec moitié vin blanc et moitié huile, ajoutez thym, laurier, oignons et carottes coupés en rouelles, quelques ronds de citron, arrosez souvent avec la marinade; au bout de ce temps essuyez le lièvre et piquez-le de fins lardons. Mettez-le à la broche en le ficelant pour lui donner une bonne forme ou mettez-le au four avec la marinade passée, arrosez-le souvent. Quand il est cuit, sans être desséché, dressé sur le plat chaud et la sauce dans la saucière.

Céleri-rave au gratin. — Epluchez un pied de céleri-rave, faites-le blanchir à l'eau bouillante salée, après l'avoir coupé en lames de l'épaisseur d'un sou et ces lames recouvertes de longuettes à peu près égales; lorsqu'elles sont cuites, égouttez-les, mettez-les dans un plat beurré allant au feu et versez dessus une sauce ainsi faite: mettez dans une casserole un peu de bonne graisse avec une cuillerée de farine, laissez prendre une couleur dorée, ajoutez un verre d'eau, de lait ou de bouillon, salez, poivrez et laissez bouillir vingt minutes; saupoudrez de mie de pain, arrosez de beurre fondu et mettez au four pour se dorer.

Gâteau mousseline. — Mettez dans une casserole 100 grammes de sucre en poudre, trois jaunes d'œufs et battez bien; lorsque le mélange a bien blanchi, ajoutez un œuf entier, le zeste râpé d'une orange et un petit verre de curaçao. Travaillez toujours la pâte puis ajoutez 40 grammes de farine et autant de crème de riz, mélangez et travaillez la pâte en ajoutant enfin les

Habits de sport nettoyés scientifiquement

Les pantalons de flanelle, les vestons de sport, les gilets, les complets Golf et Palm Beach, etc., paraîtront mieux et vous pourrez les porter plus longtemps, si vous les faites nettoyer périodiquement par Toilet laundries.

TOILET LAUNDRIES
Limited
Uptown 7640
"Le mieux c'est d'essayer"

FEUILLETON DU DEVOIR "L'Indestructible Chaine"

Par MARIE LE MIÈRE

Une terreur soudaine envahit Denise. Comment se faire? Comment éviter une explication? Elle n'allait pourtant pas se laisser prendre à un traquenard! Elle s'était bien dit qu'une question se poserait et elle savait parfaitement qu'elle devait y répondre. Mais ce qu'elle n'avait prévu en aucune manière, c'était les tranches d'une telle minute, sous ce regard fouillé.

— Je ne puis plus vous le cacher, continua-t-elle. De façon ou d'autre, vous le saurez bientôt... Déjà, il était arrivé à mon pauvre mari de... recevoir ma! certaines observations... Maintenant...

maintenant, il n'est plus en bon termes avec M. Dupont-Lancré. M. Raugel sursauta.

— Veux-tu me dire qu'il a perdu aussi son emploi à l'étude? Depuis la semaine dernière. La voix n'était qu'un souffle.

— Allons! fit le vieillard après un de ses terribles silences, c'est complet. Au moment où tout lui manquait, M. Fontane s'avise de se bruyiller avec son patron! Il est fou à lier. Et tu prétends que je m'occupe de lui, que je l'adresse à quelqu'un... J'endosserais une responsabilité devant laquelle je recule.

Puis, comme se parlant à lui-même, il poursuivit:

— Je me demandais pourquoi, l'autre jour, Dupont-Lancré, que

j'étais sur le point d'aborder dans la rue, a filé précipitamment, après un salut embarrassé... Il ne voulait point me parler de cela... peut-être qu'il s'en prend à moi, plus ou moins, du désagrément qui lui arrive...

Et M. Raugel reporta sur Denise son regard... son insoutenable regard:

— Voyons, que s'est-il passé au juste? Qu'a fait ton triste mari?

— Mais vous le savez, gémit-elle, sans se rendre compte de ce qu'elle disait.

— Je ne sais rien. Est-il parti de lui-même, ou bien l'a-t-on chassé comme un valet insolent?

— La sueur, traversant le gant de Mme Fontane, mouillait l'accoudoir du fauteuil.

— Ces détails sont si pénibles... Ne m'obligez pas à y insister... D'ailleurs, à quoi bon?

— Mais je veux aller au fond des choses, moi! J'ai mes raisons. Si tu ne parles pas, j'irai trouver le notaire.

Elle se tut...

— C'est extrêmement grave, alors?... pire qu'une querelle?... Pourquoi ça...

— Il s'arrête court, portant violemment la main à sa tête, comme si

IL CROYAIT NE JAMAIS REVENIR A LA SANTE

"Fruit-a-tives" le Remet sur Pied

159 Avenue Pie IX, à Montréal, "Je souffris trois ans de dyspepsie. Je consultai un médecin et pris ses médicaments, mais je ne m'en remis pas mieux.

Un ami me conseilla de prendre du Fruit-a-tives. Après en avoir pris deux boîtes j'étais beaucoup mieux. Ma digestion et ma santé sont parfaites".

GASPARD DUBARD.

50c la boîte: les 6, \$2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédiés sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa.

Les formalités sont remplies

LE CONSEIL POURRA PROCÉDER A SA PROCHAINE SEANCE A LA CREATION DE LA COMMISSION D'EMBELLEMENT DE MONTREAL. — CINQ REGLEMENTS A SANCTIONNER.

Le greffier a enfin reçu de l'imprimerie les copies du règlement projetant la création de la commission d'embellissement de la ville de Montréal. C'est une formalité de présenter au conseil des projets de règlement imprimés avant de les soumettre aux trois lectures d'usage; comme la formalité est maintenant remplie, l'établissement de la commission ne saurait retarder davantage.

Le règlement, attendu depuis trois mois, se lit comme suit:

"Article 1er.—Est par les présentes créée une commission qui sera connue sous le nom de "La Commission d'embellissement de la ville de Montréal".

Art. 2.—La susdite Commission sera composée de cinq (5) membres, dont deux seront le directeur des services et le directeur des travaux publics; les trois autres membres seront choisis parmi les citoyens de Montréal et seront nommés par résolution du conseil, à la majorité absolue de ses membres. Ces trois derniers membres de ladite commission seront nommés à raison de leurs connaissances dans l'art d'embellissement des villes. Tous les membres de la commission resteront en office à la volonté du conseil, qui pourra annuler leur nomination par résolution adoptée à la majorité absolue de ses membres.

Art. 3.—Ladite commission aura les pouvoirs qui lui seront conférés de temps à autre par règlement du conseil, mais ces pouvoirs ne devront se rapporter qu'à des matières relatives à l'embellissement de la ville.

Art. 4.—Avant d'agir ou de faire un rapport au conseil sur des matières se rattachant à l'embellissement de la ville, le comité exécutif, le directeur des services et les autres fonctionnaires de la ville devront obtenir l'avis ou la recommandation de la commission créée par le présent règlement.

Art. 5.—Ladite commission, sans qu'elle en soit requise, devra faire au conseil toute suggestion ou recommandation qu'elle jugera utile ou nécessaire touchant l'embellissement de la ville.

Article 6.—L'ingénieur en chef de la ville sera l'ingénieur de la dite Commission.

Article 7.—Toute dépense faite par la commission devra être limitée aux sommes mises à sa disposition par le conseil; et la ville ne sera pas responsable des sommes dépensées par la commission au-delà des sommes votées par le conseil ni de celles dépensées par la commission pour des fins autres que celles pour lesquelles les fonds auront été votés.

Le règlement sera adopté à la prochaine séance du conseil.

Quatre autres projets de règlement attendent l'assentiment du conseil, avant de devenir loi; un concerne les charges des véhicules-moteurs et trois imposent des restrictions à la construction.

A propos des charges des véhicules, le conseil est divisé:

"Un véhicule de commerce muni entièrement ou partiellement de bandages non-pneumatiques ne peut être employé ni mis en circulation sur aucun chemin public,

dans la ville de Montréal, lorsque la capacité de ce véhicule de commerce excède 5,000 livres. Un véhicule de commerce muni entièrement de bandages pneumatiques ne peut être employé ni mis en circulation sur aucun chemin public, dans la ville de Montréal, lorsque la capacité de ce véhicule excède 6,000 livres.

"Les mots "véhicule de commerce", partout où ils se rencontrent dans le présent règlement, ont la signification donnée par l'article 1388 des Statuts Refondus de Québec, tels qu'amendés."

Les nouveaux amendements à la construction sont les suivants:

Quartier Saint-Antoine. "Le règlement no 448, amendement du règlement no 443, est amendé en ajoutant après la section 1 la section suivante:

"Sera permise toutefois l'érection d'un hôpital pour les enfants infirmes sur le lot de subdivision numéro quatre du lot cadastral portant le numéro dix-sept cent vingt-deux — quatre (1722-4) des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, de Montréal, et situé sur l'avenue des Cèdres."

Quartier Notre-Dame-de-Grâce. "Le règlement no 752 est amendé en remplaçant l'article 22 par le suivant:

Il est défendu d'ériger ou de construire dans les limites du territoire du quartier, sauf dans le district industriel et le district commercial, des bâtiments autres que des maisons et des habitations privées, des garages privés pour pas plus de trois automobiles et des écuries privées pour pas plus de trois chevaux, mais il sera cependant permis d'y ériger des écoles, des convents et des églises."

Quartier Saint-Denis: "La section 1 dudit règlement no 563 est remplacée par la suivante:

Toutes les maisons qui seront, à l'avenir, érigées sur le boulevard Saint-Joseph, à partir de l'ancienne ligne limitative entre les quartiers Laurier et Saint-Denis jusqu'aux limites est dudit boulevard, devront répondre aux exigences suivantes:

1o. — Elle devront être construites à au moins dix (10) pieds de la ligne homologuée;

2o. — Elles devront avoir au moins vingt-cinq (25), mais pas plus de quarante (40) pieds de hauteur du niveau du trottoir au niveau moyen du toit;

3o. — Les murs extérieurs faisant front sur le boulevard Saint-Joseph devront être en pierre, taillée ou bosselée, ou en brique pressée;

4o. — Les perrons extérieurs sur la façade ne devront servir que pour le rez-de-chaussée et ne devront pas avoir plus de cinq (5) pieds de hauteur.

La section 3 dudit règlement no 563 est remplacée par la suivante:

Il ne sera construit, sur cette partie du boulevard Saint-Joseph, que des maisons d'habitation qui ne devront être utilisées que pour cette fin. Il pourra, néanmoins, y être construit des maisons d'enseignement."

Le tribunal d'arbitrage

Genève, 24. (S.P.A.) — La cour d'arbitrage française et allemande, instituée d'après le traité de Versailles, se réunira aujourd'hui, au palais du tribunal fédéral, à Lausanne. Son but sera de régler les procès de loi internationale relatifs aux deux pays. Douze affaires seront plaidées par des avocats de Paris, de Metz et de Strasbourg, contre un groupe d'avocats allemands.

Les audiences de la cour seront publiques. Les affaires soumises traitées particulièrement de propriété appartenant à des Allemands et situées en Alsace et en Lorraine.

M. J.-N. Dupuis démissionne

Ottawa, 24. (S.P.A.) — Le gouvernement a reçu la démission de M. J.-N. Dupuis, de Montréal, comme membre du bureau de direction du Grand-Tronc. La seule démission qui nait pas encore été donnée est celle de M. E.-L. Newcombe, sous-ministre de la Justice. On a annoncé les démissions de sir Joseph Flavelle, Howard-G. Kelley et A.-T. Mitchell.

Les deux ailes de l'armée sont brisées

Dublin, 24. (S.P.A.) — La prise de Waterford et de Limerick, hier, a brisé les deux ailes de l'armée des insurgés républicains. Ceux-ci, dit-on, se replient aujourd'hui sur Cork. On croit que les irréguliers sont à peu près au nombre de trois ou quatre mille. Ils sont bien armés, sauf d'artillerie. Ils peuvent encore occasionner paisiblement des troubles à l'armée nationale par leurs méthodes de guérilla, mais on doute qu'ils offrent

GOODWIN

Coupons de fabrique de

VELOURS DE SOIE

.85 la verge

Un achat spécial de velours de soie très spécial, 18 pouces de large, pour chapeaux et autres garnitures. Poil soulevé ou fini panne.

Vous feriez bien d'acheter maintenant ce dont vous aurez besoin à l'automne.

Au deuxième.

Fers Electriques 1.95

Cordes pour n'importe quel fer, .95. Fer, corde et fiche de contact, le tout 2.95. Une garantie écrite des manufacturiers avec chaque fer 6 livres, nickelés, support fixé à chaque fer. Les cordes à .95 s'adaptent à n'importe quel fer, grille-pain ou poêle électrique de table.

Grille-Pain Electriques, 2.55

Sans corde, 2.55, avec corde, 3.50.

Plus résistants, meilleurs et plus beaux que la plupart des grille-pain à prix populaires. Grillent deux morceaux de pain à la fois.

Garantie écrite des fabricants avec chaque grille-pain.

—Au rez-de-chaussée.

Goodwin's LIMITED

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORPS
BUREAU, EFFICACE, SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT — 25c
PRENEZ PAR LA POSTE
N. LAURENCE, MONTREAL

NAVIGATION LIGNE FRANÇAISE

N.-Y. - Plymouth - Havre - Paris
FRANCE . . . 26 juil. 30 août, 20 sept.
PARIS . . . 2 août 15 août 15 sept.

NEW-YORK - HAVRE - PARIS
La Saville . . . août 12 sept. 9 oct. 21
Houssillon . . . août 14 sept. 19 nov. 2
Lafayette . . . août 19 sept. 20 oct. 23
Chicago . . . août 31 oct. 3 nov. 7
La Touraine . . . sept. 7 oct. 11 déc. 7
La Bourdonnais . . . sept. 16 oct. 14

N.-Y. - VIGO (Espagne) - Bordeaux
Niagara . . . août 12 sept. 12 sept. 12 sept.

Tous les départs d'après l'heure avancée.
Pour détails complets consultez l'Agence de la Ligne Française dans votre ville ou écrivez à Genin, Trudeau et Gie, Ltée, 21, rue Notre-Dame-ouest.

les irréguliers ont causé de graves dégâts. On dit que les canonniers nationaux avaient cherché à épargner l'historique château Saint-Jean à cause de sa belle architecture, mais l'édifice a néanmoins été détruit presque complètement. On attribue le feu aux républicains vaincus.

point... Pourvu qu'il ne soit pas trop tard!

— Non... rassurez-vous... Rien n'a transpiré.

— Qu'en sais-tu? Et encore une fois qu'en a-t-il?

— Eh bien, sous le coup du désespoir, il a, par inconscience pure, soustrait une somme qui lui tombait dans les mains... Il l'a rendue au bout de quelques heures...

— Mais on s'était aperçu...

— M. Dupont-Lancré, seul, a eu connaissance, du fait...

— Et alors... Oui, je comprends... la peur des gendarmes, l'aveu, la restitution forcée...

Pas d'autres réponse que les longs sanglots.

— Très bien, conclut-il enfin, la parole très nette et la voix cassée. Je suis édifié. C'est un homme à faire disparaître, voilà tout.

— Que dites-vous là? s'écria-t-elle avec épouvante.

— Il n'est pas question de lui mettre le revolver à la main. Mais si nous avons le malheur effroyable d'être, toi la femme, moi le beau-père d'un voleur, du moins je ne souffrirai pas qu'il nous éclabousse de sa boue.

— Puisque M. Dupont-Lancré...

— Tais-toi. De pareils instincts ne

se bornent pas à une seule manifestation... Il a volé ici, il volerait ailleurs... D'abord, une fois suffi! ajouta M. Raugel avec un ricanement tragique. Oui, une fois suffi! N'y eût-il au monde qu'un homme à connaître cette répugnante histoire, je rougirais devant lui tant que je n'aurais pas répudié toute solidarité avec un être ignoble... Ah! tu ne me demandais pas d'argent? Eh bien! moi, je lui en jeterai pour qu'il nous débarrasse de sa présence. L'honneur avant tout.

— Mais que voulez-vous faire?

— L'obliger à s'embarquer et vite! L'envoyer si loin, si loin, qu'il ne revienne jamais et qu'on n'entende plus parler de lui.

— Mais... mais... et moi?

— Toi, ma fille! A quoi penses-tu? Sachez bien ceci, déclara Denise en se levant toute droite: ou qu'il aille, je le suivrai... Et je vais immédiatement le rejoindre: il est tard. Mon absence ne s'est que trop prolongée, etc., pardonnez-moi, je ne saurais écouter plus longtemps ce que vous me dites.

M. Raugel, complètement hors de lui, se plaça devant la porte.

— Ah! mais non, fit-il, parlant par saccades. Toi, retourner avec "lui" avec un voleur? Je ne veux pas. Je le garde.

Les prunelles de la jeune femme s'égarèrent.

(à suivre)

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Les arrivages de beurre, à Montréal, la semaine dernière ont été de 23,355 colis, comparativement à 32,294 la semaine précédente et à 21,718 la semaine correspondante en 1921. Du premier mai à date, les arrivages ont été de 215,410 colis, comparativement à 204,619 la semaine précédente et à 204,619 la semaine correspondante l'an dernier.

Les arrivages de fromage, à Montréal, la semaine dernière, ont été de 50,125 boîtes, comparativement à 60,362 boîtes, la semaine précédente et à 74,880 boîtes, la semaine correspondante l'an dernier. Le premier mai à date, les arrivages ont été de 454,400 colis, au lieu de 668,690 la semaine précédente et de 668,690 la semaine correspondante en 1921.

Il est arrivé, samedi, à Montréal 1204 caisses d'œufs, au lieu de 1166 caisses, le samedi précédent et de 15,562 caisses, le jour correspondant l'an dernier. Les arrivages de la semaine dernière ont été de 10,739 caisses comparativement à 13,485 caisses, la semaine précédente et à 9,482 caisses la semaine correspondante en 1921. Du premier mai à date les arrivages ont été de 196,496 caisses, au lieu de 183,602 caisses, pour la même période l'année dernière.

LES ENCHÈRES

St-Hyacinthe, 22. — A l'enchère tenue, samedi, on a vendu 200 boîtes de fromage à 35 s. la livre. On a aussi offert, sans trouver preneur, 175 meules de fromage.

Farnham, 22. — A l'enchère de la Eastern Townships Dairyman, 13 fabriques ont offert 615 boîtes de beurre qui ont toutes été vendues à 34 s. la livre.

Les acheteurs ont été Canadian Packing Co., S. Limoges, White Packing Co., Bessette and Co., et Ayers.

Belleville, 22. — A l'enchère de samedi, 1680 meules de fromage ont été mises en vente. On en a vendu 1660 à raison de 15 1/2 s. la livre.

Cornwall, 22. — On a vendu à l'enchère tenue samedi, 253 meules de fromage blanc à 15 s. la livre. On a aussi vendu au même prix 983 meules de fromage coloré.

FARINE

Aucun changement important n'est survenu relativement à la farine de blé du printemps. Les affaires auxquelles elle a pu donner lieu sont presque partout restreintes. Cela tient, sans doute, à ce que les approvisionnements ne font défaut à peu près nulle part. Néanmoins, l'offre étant également limitée, les prix se maintiennent assez fermes. On cote la marque no 1 à 87.00, la no 2, à 87.30 et la farine forte à boulangerie à raison de 87.10 le baril, pris en sacs de jute, moins 10c par baril sur paiement immédiat.

Le marché a été plutôt tranquille pour la farine de blé d'hiver. Cela tient, apparemment, à ce que les acheteurs se tiennent sur une certaine réserve. Aussi le volume d'affaires traitées n'a-t-il été très réduit. Les prix ont été relativement fermes. Par wagons complets, 86.25 ont été payés pour les qualités de choix et 86.35 ont été obtenus pour des quantités moindres. La patente s'est vendue de 84.60 à raison de 84.65 le baril pris en sacs de coton nouveau.

La farine de maïs blanc, en sacs de jute, a trouvé preneurs à 84.50 le baril, livré aux commerçants.

BLE-D'INDE

Il ne s'est rien passé d'exceptionnel dans le cours de la semaine.

On constate toujours, comme nous l'avons déjà fait remarquer, une demande assez accentuée provenant de certains Etats européens, et particulièrement de la France, de la Hollande, de la Belgique et de l'Angleterre.

Cette demande des pays européens est due aux causes que nous avons citées la semaine dernière.

Ce qui, à cet égard, attire surtout l'attention, c'est la demande qui provient de France, car cette contrée fait rarement appel aux marchés étrangers pour s'approvisionner de blé d'Inde. Il faut croire que la dernière récolte en ce pays doit faire sensiblement défaut pour qu'elle ait, cette année, à acheter à l'étranger ce qui lui manque.

AVOINE

La demande locale est pratiquement négligeable. Par contre, les marchés étrangers semblent dans l'obligation de s'approvisionner. Heures, état donné que la récolte de l'an dernier a été notablement insuffisante en beaucoup d'endroits. Ceci s'applique surtout à l'Angleterre, la France, la Belgique et la Hollande.

Bien que la situation, en Angleterre, se soit quelque peu améliorée depuis quinze jours, on en est encore loin d'avoir recours aux marchés étrangers pour parfaire les stocks locaux, quoique dans une proportion moindre maintenant.

Les stocks disponibles pour la consommation locale étant plutôt restreints, le peu de demande locale qui se fait n'a pour ainsi dire aucun effet déprimant sur les cotations, lesquelles se maintiennent à un niveau à peu près normal.

ORGE

On peut dire pour l'orge ce que l'on rapporte sur l'avoine, savoir que la demande locale pour ce produit est réduite en ce moment à un plus simple expression.

Il faut toutefois faire une exception en faveur de l'orge de brasserie qui paraît manifester un peu d'activité.

Comme nous l'avons précédemment rapporté, l'orge du Danube revient à meilleur marché à nos brasseries que l'orge locale, et cela en dépit des frais de transport et des autres frais accessoires qui doivent être considérables, à n'en pas douter.

D'autre part, cette concurrence

LA MATINEE À LA BOURSE

FOIN

On n'a observé, depuis la semaine dernière, aucun changement digne d'être rapporté.

La caractéristique principale du marché est une tranquillité absolue. On peut compter sur les doigts de la main les affaires de quelque importance qui se sont traitées cette semaine.

L'offre et la demande en sont pour ainsi dire réduites à leur plus simple expression, et les prévisions sont plutôt pour le statu quo, au moins jusqu'à nouvel ordre.

PATATES

Nos marchés locaux n'ont pas encore épuisé leurs stocks de nouvelles patates américaines. Les no 1 se détaillent à 86.25 et les no 2 à 82.5 le baril.

Quant aux vieilles, qui se font de plus en plus rares, elles se vendent à peu près aux prix suivants: les bonnes, à 81.50 et les communes à 81.25 le sac de 80 livres.

Ces dernières sont à la veille de disparaître complètement du marché.

Les patates nouvelles locales ont fait leur apparition et se détaillent à environ de 82.50 à 82.75 le sac de 80 livres, soit un peu moins cher que la semaine dernière.

Ce fléchissement des prix provient de ce que les nouvelles locales arrivent en grande quantité, alors que le marché n'a pas encore épuisé ses stocks d'américaines et que, de plus, il reste un peu de vieilles à écouler. Le tout se résume à un encombrement momentané de nos marchés locaux, d'où la baisse.

CA ET LA

La ville de Detroit vient de publier un rapport de son exploitation du Detroit United Railway pour la période du 15 mai au 30 juin.

Ce rapport accuse un revenu net de \$227,422, pour cette période, déduction faite des intérêts et de la somme portée au fonds d'amortissement, y compris des billets payables pour \$18,500.

Le bilan au 30 juin donne un actif de \$508,850, somme qui se compose du surplus antérieur au 1^{er} mai, soit \$281,427, et du surplus de la dernière période.

La production du ciment à cours du mois de juin a atteint 11,245,000 barils, ce qui porte à 31,664,000 la production totale du trimestre se terminant le 30 juin.

Durant le premier trimestre, cette production a été de 25,419,000 barils seulement. Ces résultats dépassent de beaucoup ceux de l'an dernier, alors que le premier trimestre a donné une production de 15,240,000 barils et le deuxième, 27,228,000 barils. Les réserves au 30 juin, étaient de 10,668,000 barils.

La Cie Abitibi Power and Paper a obtenu une charte pour construire un chemin de fer pour le commerce du bois seulement, de Hughes, à Iroquois Falls. La charte nous fait à un capital de quatre millions pour couvrir l'entreprise.

Le marché a déployé beaucoup d'activité la semaine dernière, puis les courtiers ont acheté 40,821 sacs de valeurs, contre 26,768 la semaine précédente, 24,278 pour la même semaine de juin et 21,116 pour la semaine correspondante de l'an dernier.

La Cie General Electric érigera à cinq milles de Troy, à la dique Crescent, une usine d'énergie électrique qui développera une force d'eau de 8,000 chevaux vaporeux.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

Cours moyens à New-York
Londres—livre sterling... 84.47
Paris—franc... 0.0861
Bruxelles—franc... 0.0805
Genève—franc... 0.1920
Berlin—mark... 0.0021
Vienne—couronne... 0.00007
Rome—lire... 0.0470

Cours moyens à Montréal
New-York... 1 1/8 p.c.
Londres... 84.53
Paris... 0.0876
Bruxelles... 0.0828
Genève... 0.1960
Berlin... 0.0023
Vienne... 0.0001
Rome... 0.0483

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

24 juillet 1922

Echéance Prix Rendement
1 oct. 1925 98.50 5.15
1 oct. 1931 99.90 5.03
1 mars 1937 99.85 5.70
1 déc. 1922 99.90 5.60
1 nov. 1923 100.70 5.35
1 déc. 1927 102.55 5.23
1 nov. 1933 105.00 5.01
1 déc. 1937 99.65 5.63
1 nov. 1924 100.20 5.47

Tableau des cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie, agents de change, 30, Notre-Dame-Est, Montréal.

Prix sujets à intérêt couru.
Règle: Der. Cote Ventes
une Offre Dem. De 10 h. à 11 h. 30 a.m.
Exempts de l'impôt Intérêt 5 p.c.
1925 98 98.50 2000 à 98
1927 99.85 1000 2000 à 100
1929 99.85 1000 2000 à 100
Exempts de l'impôt Intérêt 5 p.c.
1922 99.87
1923 99.90
1924 100.20
1925 100.45 4000 à 102.50
1927 105.60
Sujets à l'impôt Intérêt 5 p.c.
1924 1000 à 99.75
1924 100.10 100.35 1000 à 100.25
1924 100.10 100.35 1000 à 100.15
Payables en fonds à New-York.

LES MINES

Cote de la maison Bryant Brothers.

Apex	Offre	Dem.
Argonaut	2 1/2	3
Atlas	45	48
Bailey	24	26
Beaver Cons.	1 1/2	2
Castle Trethewey	31 1/2	33
Chaput Hughes	21	22
Chambers Ferland	4	5
Coniagas	1.25	1.75
Crown Reserve	16	18
Dome Lake	10	12 1/2
Dome Mines	29.50	30.50
Elbow Lake	30	30
Gold Reef	2 1/2	3 1/4
Gordon Murray	28	30
Hattie	18 1/2	19 1/4
Hollinger	9.37	9.40
Hoyltyre	40	40
Huntton Kirk	4 1/2	7
Inspiration	9	9 1/2
Kora	4	9 1/2
Kirkland Lake	39	41
Lake Shore	2.25	2.30
La Rose	31	35
McIntyre	16.00	16.35
Moneta	16	16 1/2
Montreal Ontario	22	24
McKinley	20	21
Minnig Corp.	20	1.05
Nipissing	5.50	6.00
Nevray	13	13 1/2
Pelerson Lake	21 1/2	23
Pore Crown	18	19
Porc V N T	8 1/2	8 1/2
Preston E. Dome	74	75
Schumacher	26	27 1/2
Temiskaming	59	61
Teck Hughes	4	4 1/4
Thompson Krist.	16 1/2	17
Wasapika	11	12
West Dome	6 1/4	6 1/2
Wakenda	8 1/2	8 1/2
West Tree	2.65	2.75
Wright Hargraves		

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEOFRIER et Cie, courtiers, 36, rue St-Denis, Montréal.

Valeurs	Ouv.	Mid.
Am. Beet Sugar	46	46
Am. Can.	35 1/2	36 1/2
Am. Inter Corp.	42 1/2	43 1/2
Am. Locomotive	115 1/2	116 1/2
Am. Smelting	61 1/2	62 1/2
Am. Tel. et Tel.	122	122 1/2
Am. Woolen	90 1/2	91 1/2
Baldwin Loco	118 1/2	119 1/2
Anacosta Copper	53 1/2	54 1/2
Baltimore et Ohio	54 1/2	55 1/2
Bethlehem Steel (B)	77 1/2	78 1/2
Canadian Pacific	139	139 1/2
Chicago Rock Island	43 1/2	44 1/2
Columbia Gas et Elec.	92 1/2	93 1/2
Crescent Steel	84 1/2	85 1/2
General Motors	14 1/2	15 1/2
Inspiration Copper	41 1/2	42 1/2
Internat. Nickel	17 1/2	18 1/2
Internat. Paper	32 1/2	33 1/2
Canadian Petroleum	166 1/2	167 1/2
Midvale Steel	36 1/2	37 1/2
Misouri Pacific	26 1/2	27 1/2
Norfolk and Western	94 1/2	95 1/2
Northern Pacific	76 1/2	77 1/2
Northern Railway	30 1/2	31 1/2
Pan Amer. Petrol	73 1/2	74 1/2
Pennsylvania RR.	45 1/2	46 1/2
Reading	47 1/2	48 1/2
Republic I et S.	73 1/2	74 1/2
Royal Dutch	55 1/2	56 1/2
Southern Railway	30 1/2	31 1/2
Studebaker	132 1/2	133 1/2
Texas Oil	45 1/2	46 1/2
Union Pacific	141 1/2	142 1/2
U. S. Indust. Alcohol	61 1/2	62 1/2
U. S. Steel	100 1/2	101 1/2
Westinghouse	61 1/2	62 1/2
Wills-Overland	8 1/2	9 1/2

NOUVELLES VARIÉTÉS DE CÉRÉALES

Dans son rapport pour l'an 1921, le céréaliste du Dominion fait une description sommaire de meilleures variétés nouvelles de grain résultant de ses expériences et de ses essais; il ne dit pas que toutes ces espèces nouvelles seront distribuées au public mais qu'un petit nombre d'entre elles pourront être offertes sous peu. La majorité de ces variétés de blé, complètes sur les formes expérimentales annexes, ainsi que sur la ferme centrale d'Ottawa, afin de connaître leur valeur exacte dans différentes conditions de sol et de climat et de voir jusqu'à quel point, dans ces conditions, elles peuvent surpasser les meilleures des espèces les plus anciennes.

Si nous consultons les résultats présentés dans ce rapport sous forme de tableau, nous voyons que sur les vingt variétés de blé de printemps énumérées, l'une d'elles, appelée Garant Ottawa 652, un hybride de la Preston A et Rita M., vient en tête. Récolté le 16 juillet l'année dernière, ce blé a mis 86 jours à mûrir; il avait une paille de 43 pouces et a rapporté 2,880 livres de grains à l'acre, pesant après nettoyage 63.2 livres par boisseau mesuré. C'est un blé sans barbes qui mûrit avant le Rubis et qui promet de dépasser ce dernier sous d'autres rapports.

Parmi les deux douzaines de variétés d'avoine nommées la plus productive est la Pluie d'Or qui, récoltée le 21 juillet, a mis 85 jours à mûrir et a rapporté 2,460 livres à l'acre. Sur les 32 variétés d'orge présentées aux tableaux, c'est la Stella Ottawa 58 qui vient en tête. Récoltée le 19 juillet elle a mûri en 77 jours, rapportant 14,607 à l'acre.

Un compte-rendu des expériences conduites l'année dernière sur le traitement du charbon apparaît également dans ce rapport. Il a été distribué gratuitement 10,061 échantillons, de gémence dont 3,230 d'avoine, 2,906 de blé, 1,085 d'orge, 532 de lin, 845 de fèves et 1,463 de pois. Les chiffres suivants donnent une idée de l'importance des travaux exécutés par le service des céréales. Le nombre de parcelles expérimentales à Ottawa était de 756 représentant 600 variétés fixées et vingt et une autres fermes et stations s'occupaient d'essayer des variétés au nombre de 7 à 57. Quatre de ces fermes sont dans la Colombie britannique, cinq dans l'Alberta, trois dans le Saskatchewan, une dans l'Ontario, deux la ferme centrale, deux dans Québec, deux dans la Nouvelle-Ecosse et une chacune dans le Manitoba, l'Île du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et le territoire du Yukon. (Ministère fédéral de l'Agriculture.)

Arrivés à Berlin

Berlin, 24 (S.P.A.). — Les délégués russes à la conférence de La Haye sont arrivés à Berlin aujourd'hui. Ils séjourneront quelque temps avant de rentrer à Moscou.

LE LIVRE CANADIEN

Dictionnaire Larousse Complet, 5000 articles concernant le Canada	\$1.50
Inventaire de nos Fautes les plus usuelles contre le bon langage, par Sylva Clapin	.75
Conteurs canadiens-français du 19 ^e siècle, par E.-Z. Massicotte et Ed.-J. Massicotte	.75
Jean Rivard le défricheur, par Ant. Gérin-Lajoie	.50
Jean Rivard l'économiste, par Ant. Gérin-Lajoie	.50
Miroir des jours (Le), poésies, par Albert Lozeau	1.25
Anciens Canadiens (Les), par Philippe-Aubert de Gaspé	.75
Anecdotes canadiennes, par E.-Z. Massicotte	1.00
Chansons canadiennes, par P.-E. Prévost et J.-C. Franchère	1.50
Album Henri Julien	5.00
Almanach du Peuple, broché	.35
Almanach du Peuple, relié	.85
Sir George-Etienne Cartier, par John Boyd, traduction par Sylva Clapin	3.00

A ces commandes il faut ajouter 10% pour frais de port. On n'accepte les commandes qu'avec l'argent.

SERVICE DE LIBRAIRIE

"LE DEVOIR"

43 rue St-Vincent

Montréal

Aux Imprimeurs



MAIN 7460

Nous sommes en mesure de faire de la composition sur machine monotype pour imprimeries à des prix raisonnables.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE

43, rue St-Vincent - MONTREAL

WAYAGAMACK PULP & PAPER COMPANY LIMITED

Obligations 6%—première hypothèque

Echéance, février 1951

Aujourd'hui encore se présentent à un cours qui est loin de correspondre à la valeur intrinsèque du titre.—Placement mûri, fortement gagé.—A l'attrait du revenu s'ajoutent les meilleures perspectives de réaliser un gain important de portefeuille.

A 80 et intérêts, rapportent 7.75%

RENE-T. LECLERC

BANQUIER ET COURTIER

MONTREAL 160, rue St-Jacques

QUEBEC 74, rue St-Pierre

(MAISON FONDÉE EN 1901)

Mort accidentelle

St-Henri, Lévis, 24 (D.N.C.). — Le coroner Jolicoeur a tenu une enquête, ce matin, sur la mort accidentelle de Mme Magloire Beaudoin. Mme Beaudoin âgée de soixante-dix-huit ans s'est fracturée la colonne vertébrale en tombant du haut d'une charge de foin.

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir.

LA COMPAGNIE

CARON FRERES (INC.)

continue la firme Caron Frères, fondée en 1901 avec un capital de \$1,200 seulement, vite passée au premier rang dans la fabrication de l'orfèvrerie et de la bijouterie.

Tout en exploitant cette industrie plus activement que jamais, la compagnie commencera dans quelques semaines la fabrication d'un appareil domestique d'éclairage et de force motrice éprouvé par trois années d'expérience, et que la modicité de son prix de vente, la simplicité et l'économie de son fonctionnement, ses multiples utilités, assurent d'un marché immense.

Grâce à son emprunt obligatoire de \$1,250,000 et à la propriété d'une vaste usine, elle entreprend sa nouvelle fabrication sans escomptes bancaires ni loyers à payer.

Elle est dirigée par des hommes jeunes, actifs, énergiques, qui ont réussi dans toutes leurs entreprises. Son président, M. A.-L. Caron, vient de résigner des appointements de \$8,000 par année à la Commission des boissons, pour lui consacrer tout son temps.

Elle engage en garantie de son emprunt des biens valant plus de \$2,500,000, dont plus de la moitié consiste en propriétés immobilières.

Elle aura dès la première année à sa disposition des revenus plus que suffisants pour payer l'intérêt et l'amortissement de ses obligations, et l'on prévoit pour la nouvelle fabrication des bénéfices d'au moins 700,000 par année.

Les obligations 7% première hypothèque de Caron Frères (Inc.) offrent un placement de premier ordre. Elles se vendent au pair.

TOUS RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE.

Versailles Vidricaire Boulais

MONTREAL QUEBEC OTTAWA

Imm. Versailles Bureau-chef: MONTREAL Tél.: Main 7080

Service de Librairie du "DEVOIR"

Fêtes du III ^e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, par l'abbé A. Couillard Després	\$1.50
Louis Hébert, premier colon canadien et sa famille, par l'abbé A. Couillard Després	.60
Observations sur l'Acadie Française, par l'abbé A. Couillard Després	.75
Noblesse de France et du Canada, par l'abbé A. Couillard Després	.50
Vie du Père Lacombe, O.M.I. (relié)	2.00
Débuts d'un missionnaire, par le R. P. Bonaventure Pélouquin	.25
Almanach de la langue française 1922	.25
Plus qu'une langue (roman), par Luc Béard et J. A. Foisy	.90
Au pays de l'Érable, concours Société St-Jean-Baptiste	.75
Résistance aux lois injustes (La) par le R. P. A. M. Mignault	.50
Chez nos ancêtres, par l'abbé Lionel Groulx	.50
Brins d'herbe, par Monique	.75
Nos Voyageurs, par le R. P. E. Lecompte	1.25
Lendemain de conquête, par l'abbé Lionel Groulx	.90
Silhouettes paroissiales, par le R. P. Louis Lalonde	.75

LA VIE SPORTIVE

LA RÉUNION DE MONT-ROYAL S'EST TERMINEE SAMEDI

Plus de cinq mille personnes présentes à la dernière matinée de courses à la piste Mont-Royal — Dan Dinan a rapporté \$130.20 pour \$2 — Ballot Car a établi un record — Résultats de épreuves.

La réunion du Back River Jockey Club, à la piste Mont-Royal, a pris fin samedi après-midi après avoir été couronnée de succès. En effet, le jockey club de MM. Duggan et Demetre a eu un excellent meeting et les amateurs du sport des rois ont été témoins de courses fort intéressantes et très contestées. Le succès financier ne fut pas des meilleurs mais cependant l'on est porté à croire qu'il n'y a pas eu de déficit, car la spéculation fut assez élevée samedi après-midi et le club pourra rencontrer ses obligations. Un record a été établi au trot, lorsque Dan Dinan a rapporté \$130.20 pour \$2, dans la première course, ce qui est le plus fort montant payé pour la première place dans l'histoire du Back River Jockey Club.

Un record de piste a été établi dans la course d'un mille et vingt verges lorsque Ballot Car a couvert la distance en 1:42 2-5.

Dans la première épreuve au programme Dan Dinan a décroché le premier argent, tandis que Smiling Through se classa deuxième et Complimentary troisième. Patchwork, qui en est à sa deuxième course en deux jours, a remporté une victoire populaire lorsqu'il a décroché la deuxième course qui réunissait un groupe de pur sang de la jeune division. Huit pur sang prenaient part à l'épreuve et Elmer Dyer a décroché la petite part de la bourse.

La troisième course a donné lieu à une lutte excessivement acharnée où Mike a décroché la décision avec Laughing Eyes II comme deuxième, tandis que Loch Leven a obtenu la petite part de la bourse.

Pepper Tea a encore disposé d'un groupe de bons "sprinters" dans la quatrième course, de cinq furlongs et demi qui réunissait six partants. Allah a décroché la place et Lee Enfield s'est classé troisième.

La course a été retardée de onze minutes par Right Angle qui a fait des siennes au poste de démarrage. Le coursier a fait tomber son jockey à plusieurs reprises et il a essayé de mordre les assistants du juge au départ. Après la course les commissaires décidèrent de refuser ses entrées à l'avenir.

Ballot Car, conduit par Willie Hinchy, a gagné le handicap Dominion, principale épreuve de la dernière matinée. La course réunissait six partants et Chéfa se classa deuxième alors que Duke Ruff a obtenu le troisième argent. Buckboard Sugar et le favori Herron se sont classés dans l'ordre mentionné.

La course d'un mille et demi, la sixième à l'après-midi, suscitait beaucoup d'intérêt et elle a été gagnée par le vaillant Old Faithful, qui chargeait 122 lbs. Planterede et Paula V se classèrent deuxième et troisième respectivement.

À la septième course, Lucky Pearl a disposé d'un groupe de pur sang de la division de trois ans et plus avec Commander Colin en deuxième et Viva Cuba comme troisième.

Résultats détaillés:
PREMIERE COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400.
Dan Dinan, 113, Simmons; Smiling Through, 111, Eames; Complimentary, 105, Atkinson; Bonna A, 104, Wida; Capt. Bob, 108, Connors; Doye, 113, Chappelle; Tommie C, 113, Kennedy; Sids, 113, Boganowski; Sheka, 111, Boyle; Cremona, 111, Hinchy; Lulu Black, 105, Fulton; Skirt Dance, 111, Hunt.
x-Champ.

Temps, 1:16 1-5. Piste rapide. Pari de \$2.00 sur Dan Dinan a rapporté \$130.20 en premier, \$57.95 en deuxième et \$17.05 en troisième. Smiling Through, \$5.10 en deuxième et \$3.60 en troisième. Complimentary, \$7.90 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse, \$500. 2 ans. Bourse Québec. Valeur au vainqueur, \$400.

Patchwork, 110, Eames; aSeth's Lemon, 107, Hinchy; Elmer Dyer, 102, Banks; Queen Cook, 105, Hunt; Rag Doll, 101, Thomas; aQueen Mazonia, 108, Connors; Richard Murray, 103, Boganowski; Charles Whitney, 104, Bullman.
a-Entrée E. Major.

Temps, 1:01 2-5. Pari de \$2.00 sur Patchwork a rapporté \$3.75 en premier, \$2.65 en deuxième et \$2.30 en troisième. Seth's Lemon, \$2.60 en deuxième et \$2.30 en troisième. Elmer Dyer, \$2.65 en troisième.

TROISIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$450.

Mike, 111, Eames; Laughing Eyes II, 109, Hinchy; Loch Leven, 109, Atkinson; Red Post, 107, Boyle; Enos, 111, Chappelle; Bacchanalian, 109, Connors; Galaway, 106, xDoyle; Miss Kit, 106, Bullman; Pokey B, 109, xSimmons; Nan, 109, Wida; Helioeros, 114, Hemisch; Ely, 106, Hunt.
x-Champ.

Temps, 1:14 3-5. Pari de \$2.00 sur Mike a rapporté \$10.20 en premier, \$5.70 en deuxième et \$3.60 en troisième. Laughing Eyes II, \$5.00 en deuxième et \$3.40 en troisième. Loch Leven, \$3.15 en troisième.

QUATREME COURSE. 5 furlongs. 1-2. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400.

Pepper Tea, 108, Hinchy; Allah, 114, Taylor; Lee Enfield, 117, Boyle; Right Angle, 109, Wida; Apple Jack II, 117, Eames; Riposta, 111, Chappelle.

Temps, 1:07 3-5. Pari de \$2.00 sur Pepper Tea a rapporté \$4.80 en premier, \$3.20 en deuxième et \$2.30 en troisième.

LE SÉRIES DANS LA LIGUE DE L'EST

DEUX VICTOIRES POUR LES TRI-FLUVIENS — OTTAWA BAT VALLEYFIELD — PAS DE PARTIE, HIER, AU SHAMROCK — BEBE BELANGER, ARBITRE.

Les Trois-Rivières, 24. — Le club local a blanchi le Valleyfield deux fois, hier après-midi. Dans la première partie, il a triomphé par 2 à 0 et à la deuxième le résultat fut le même.

À la première Ahearn n'alloua que trois coups réussis.

Première partie
Valleyfield, 0.00000000—0 3 2
Tr-Rivières, 0.0020000x—2 7 0
Batteries: Cardinal et Buel; Ahearn et Bailey.

Deuxième partie
Valleyfield, 0.00000000—0 7 1
Tr-Rivières, 0.00000000—2 4 0
Batteries: Bober et Williams; Grenier et Becker.

Ottawa, 24. — Le club local a défait le Valleyfield par un résultat de 4 à 0, samedi après-midi. La joute n'a duré que cinq manches.

Valleyfield, 0.0000—0 3 1
Ottawa, 20.110—4 7 1
Batteries: Parkes et Smith; Evans et Wingo.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Ottawa	35	31	530
T-Rivières	36	33	522
Montréal	33	36	478
Valleyfield	34	38	472

PAS DE JOUTE, HIER

À cause de la mauvaise température il n'y a pas eu de balle au camp, hier après-midi, au Mile-End. Le club Toronto a fait le voyage à Montréal, mais il ne s'est pas rendu au terrain.

BELANGER, ARBITRE

Cet après-midi, le Montréal recevra la visite d'Ottawa. Billy Innes a renforcé son équipe et il dit qu'elle fera maintenant parler d'elle. Il est probable que Garipey ou Herb sera dans la boîte.

On a aussi annoncé que "Bébé" Belanger avait été nommé arbitre de la Ligue de l'Est du Canada. Il officiera, cet après-midi.

UNE VICTOIRE FACILE POUR LE SHAMROCK

LES IRLANDAIS ONT TRIOMPHE DU CORNWALL PAR UN RÉSULTAT DE 7 À 3, SAMEDI APRÈS-MIDI AU TERRAIN DU MILE-END. — UN ACCIDENT A SILSMER.

Le Shamrock a défait le Cornwall par 7 à 3, samedi après-midi au terrain du Mile-End, dans une joute de crose fort intéressante.

La supériorité des Irlandais s'est manifestée durant toute la partie. Jim Penny fut le premier à loger la balle dans les filets pour les tricois verts. Egan et Ellard réussirent à compter deux autres points dans quatre minutes.

Dans la deuxième période, Weir, des Cornwalls, logea la balle dans les filets des Irlandais, comptant dans trois minutes. Peu de temps après Silsmer était frappé par la balle, et entraîné hors du jeu. Dans la troisième période, les Cornwalls se lancèrent à l'attaque, et comptèrent un point. Si ce n'eût été le beau travail de Barry dans les filets des tricois verts, les cornwalls auraient compté davantage.

Composition des équipes:

Shamrock	Cornwall
Barry	but
H. Hyland	point
L. Allman	couvert
J. Penny	défense
M. Allman	défense
B. Allman	centre
W. Ellard	attaque
Lappin	attaque
E. Ellard	intérieur
J. Egan	extérieur
Substituts: Shamrock:	Dodds,
Brady, Smith, Ryan; Cornwall:	Miller, Lapointe.

Sommaire de la partie.

Première période
1. Shamrock—Penny, 3.00 min.
2. Shamrock—Egan, 1.00 min.
3. Shamrock—Ellard, 3.00 min.

Deuxième période
4. Cornwall—Weir, 3.00 min.
5. Shamrock—Ryan, 3.00 min.
6. Shamrock—Lappin, 1.00 min.
7. Shamrock—Ryan, 2.00 min.

Troisième période
8. Cornwall—E. Degan, 4.00
9. Shamrock—E. Ellard, 7.00 min.

Quatrième période
10. Cornwall—Filion, 13.00

Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées samedi et hier dans les séries des ligues de baseball Américaine, Nationale et Internationale ont donné les résultats suivants:

AMERICAINE

Joutes de dimanche

A Cleveland:
Chicago, 302020102—10 16 0
Cleveland, 002002002—6 11 1
Leverett et Shalk, Uble, Lindsay, Edwards, Bagby et O'Neill.

A Washington:
Philadelphia, 000000200—2 11 3
Washington, 14000501x—11 16 0
Sullivan, Naylor, Eckert et Perkins, Brugsy; Francis et Picnich.

A New-York:
Boston, 013002001—7 10 5

New-York, 11002700x—11 15 3
Ferguson, uRssel, Plorcy, Fullerton et Ruel; Bush, Jones et Schang.

A Détroit:
St-Louis, 320000100—6 14 7
Détroit, 00051500x—11 11 2
Davis, Pruett, Wright, Danforth, Bayne et Severeld; Collins; Oldham, Ehnke, Dauss et Woodail.

Joutes de samedi

New-York, 000000000—0 2 1
Détroit, 000020002—2 10 9
Pellette et Woodfall; Shawkey, Murray et Schang.

St-Louis, 002110000—10 20 0
Philadelphia, 001000000—1 7 3
Kolp et Severeld; Hasty, Harris, Yarrison, Ogden et Perkins, Brugsy.

Chicago, 011010200—5 11 3
Boston, 010001000—2 8 1
Courtney et Chaulk; Russell, Karr, Penneck et Walters.

Cleveland, 010001000—2 9 0
Washington, 11110010x—4 9 1
Mails et O'Neill; Mogridge et Picnich.

NATIONALE

Joutes de dimanche

A St-Louis:
Boston, 101010001—4 12 0
St-Louis, 000001000—1 7 3

Marquard, Watson et Gibson; Barfoot, Haynes, Sherdel et Clements.

A Cincinnati:
New-York, 001200001—4 7 0
Cincinnati, 100000000—1 7 1
Ryan et Snyder; Luque et Hargrave.

A Chicago:

Brooklyn, 100000000—1 5 0
Chicago, 01003000x—4 9 0
Shriver, Mammaux et Deberry; Aldridge et O'Farrell.

Il n'y avait que trois parties de cadulées pour dimanche dans la Ligue nationale.

Joutes de samedi

New-York, 010010000—2 8 1
Cincinnati, 10100001x—3 9 0

Douglas, Ryan et Snider; Rixey et Hargraves.

Philadelphia, 000600001—7 13 4
Pittsburg, 003010004—8 11 0

Meadown et Henline; Carlson, Hamilton et Gooch.

Boston, 110032100—8 14 2
St-Louis, 00101010x—9 15 1

McQuillan, Miller et Gibson; Peerta et McCurdy.

Brooklyn, 030001030—7 10 0

Chicago, 000050100—6 8 1
Vance et Deberry; Jones et Sheeves, Osborne et O'Farrell.

INTERNATIONALE

Toutes les joutes de dimanche ont été remises pour cause de pluie.

Joutes de samedi

Première partie:
Baltimore, 200000000—2 9 1
Toronto, 20400201x—9 17 0
Odden, Thomas et Styles; Baumgartner et Fisher.

Deuxième partie, remise à cause de la pluie.
Jersey-City, 000300000—3 7 4
Rochester, 10050020x—3 7 9
Hansen et Egan; Cox et Sandberg.

Newark, 000000020—2 10 3
Syracuse, 20003200x—7 11 0
Kneisch et Devine; Stewart et Vick.

Reading, 000021001—4 5 2
Buffalo, 20412110x—11 11 3
Karp, Thomas et Traggesser; Fisher et Bengough.

Bill Brennan

contre Dempsey

New-York, 24. — Il est probable que Jack Dempsey et K. O. Bill Brennan se rencontreront à Michigan City le jour de la Fête du Travail, dans un combat de dix rondes sans décision.

Jack Kearns, Léo-P. Flynn et Floyd Fitzsimmons, le promoteur local, ont eu une longue conférence et on croit que le match est déjà conclu, mais on ne veut pas encore en parler avant d'avoir l'assurance que le gouverneur de l'État n'interviendra pas.

On dit aussi que Léo-P. Flynn a profité de son séjour ici pour conclure un autre match pour le championnat du monde. Celui-ci sera entre son protégé, Dave Shade, et Jake Fritton, pour le championnat de la catégorie poids mi-moyen.

Si Dempsey et Brennan en viennent aux prises le jour de la Fête du Travail, ce sera leur troisième rencontre. La première fois, Brennan abandonna à la septième ronde, déclarant qu'il s'était fait mal à la main et la deuxième fois, à Madison Square Garden, où l'Irlandais fut mis hors de combat en douze rounds. Cet assaut avait suscité beaucoup de commentaires dans les cercles pugilistiques et plusieurs avaient reproché à Dempsey d'avoir été un peu tendre pour son adversaire.

ST-HYACINTHE EST SUPÉRIEUR AU MÉTROPOLE

LES JOUEURS DE "BEBE" BELANGER ONT ÉTÉ DÉFAITS PAR 5 À 3 SAMEDI, AU PARC ATWATER — LES METS ONT FAIT PLUSIEURS ERREURS

Samedi, au parc Atwater, a eu lieu une très belle partie entre le St-Hyacinthe et le Métropole. Cette joute était la troisième de la saison entre les deux clubs et elle décida lequel des deux était le meilleur. Les deux équipes ont donné la mesure de leur habileté et la victoire est finalement restée au St-Hyacinthe par 5 à 3.

Les deux lanceurs étaient Calvert et Duchesnil. Le premier fut très solide quand il y avait des hommes sur les buts; le second ne fut pas beaucoup secondé par ses coéquipiers. Pas moins de 9 erreurs furent commises derrière lui. Desjardins le remplaça à la 7e. St-Hyacinthe ne put rien faire sur ses balles, le lancé de Maxwell à la 9e contribua à retirer Bowden au marbre, et le catch de Wallace, dans le centre, à la 7e, furent les points saillants de la joute.

ST-HYACINTHE

Ab R. H. Po A. E.
xWilson, 2b, 5 0 2 2 5 2
Wallace, cf., 4 2 2 4 1 0
Miller, 1b, 4 1 1 13 0 0

Resultat par manches:
St-Hyacinthe, 111002000—3
Métropole, 000020010—3

SOMMAIRE

Deux-butts, Kenny, 2; Maxwell, Miller, Boston; Trois-butts, Wallace; Goudreau, ss., 4 1 1 1 3 3; Curtis, 1b, 4 0 0 8 0 2; Maxwell, cf., 5 1 3 1 1 1; Mullen, c., 4 0 2 10 1 2; Boston, 1f, 4 1 1 0 0 0; Laroche, 3b, 4 0 0 4 0 1; Duchesnil, p., 1 0 0 0 4 1; Desjardins, p., 2 0 1 0 1 0

Totaux, 38 5 13 27 16 4

x — Mort pour ne pas avoir touché.

CONFIEZ-NOUS VOS IMPRIMES

Travaux de toutes sortes: VOLUMES, CATALOGUES, REVUES, BROCHURES, PROGRAMMES, MENUS, etc. Spécialité: CIRCULAIRES BILINGUES, format du Devoir.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE

LIMITÉE

43, rue St-Vincent - MONTREAL

MAIN 7480

C'est étrange — vous le fumez une fois et vous continuez à le fumer



L'AROME

C'est ce qui compte le plus dans un tabac

Les tabacs qui entrent dans la fabrication du ROSE QUESNEL ont été choisis par nos spécialistes pour cette marque particulière, parcequ'ils ont un arôme captivant et unique qu'une maturation soignée, dans nos entrepôts, a complètement développé.

L'emballage conserve cet arôme.

Il est emballé par des machines spéciales qui scellent l'enveloppe pour conserver au tabac cet arôme ainsi que toute sa saveur et sa fraîcheur. Voilà pourquoi le ROSE QUESNEL ne se réduit pas en poussière et brûle lentement dans la pipe, tout en restant doux pour ne pas chauffer la langue.

The Rock City Tobacco Co. Limited

ROSE QUESNEL

Le Tabac à l'arôme sans Égal

EN VENTE PARTOUT

10cts
LE PAQUET

LES CHEMINOTS

DEMARCHES
SUSPENDUES

M. B.-F. HOOPER ANNONCE QUE LES POURPARLERS SONT ACTUELLEMENT ARRETES ENTRE PATRONS ET EMPLOYES.

Chicago, 24 (S.P.A.)—A son retour d'une conférence à Washington avec le président Harding, M. B.-F. Hooper, président de la commission ne songe pas pour le moment à entreprendre d'autres démarches pour mettre un terme à la grève des employés des usines ferroviaires.

Tandis que M. Hooper s'entretenait à Washington avec les autorités gouvernementales, M. B.-M. Jewell et les autres chefs de la grève conféraient à Mooseheart, Illinois, avec le secrétaire du travail, M. Davis.

Au sortir de la réunion, avant de partir pour Washington, M. Davis a déclaré qu'il était d'opinion que la grève pourrait être réglée si les compagnies de chemins de fer s'engageaient à reconnaître les droits d'ancienneté des grévistes. Le Bureau du travail prendrait alors en considération les autres questions en dispute.

Commentant les espoirs d'un règlement, les représentants des ouvriers ont passé en revue les progrès de la grève depuis son origine qui remonte au premier juillet. Ils ont fait ressortir le fait que le vote sur la grève avait été pris sur trois griefs. Ceux-ci ont été énumérés dans un bulletin public le 7 juillet par M. Jewell, et qui disait:

«La présente grève se fait autour de ces trois points:

1.—L'établissement de salaires injustes par décision du Bureau du travail des Etats-Unis;

2.—L'établissement de conditions de travail inéquitables qui réduisent la rémunération du travail supplémentaire d'après l'échelle établie par le gouvernement;

3.—L'octroi de contrats à des usines de l'extérieur afin d'éviter l'application et la mise en vigueur de la loi.

Cependant, au début de la semaine dernière, le président Hooper, après avoir conféré pendant dix jours avec les chefs des chemins de fer et les chefs ouvriers, a émis une déclaration portant à cinq les griefs des grévistes, au lieu de trois comme au début. M. Hooper affirmait que c'était l'un des deux griefs supplémentaires—celui de la restauration des droits d'ancienneté—qui n'a été ajouté aux autres que depuis la grève, qui était actuellement un obstacle à l'entente.

Le président du Bureau du travail établit ainsi les cinq demandes des grévistes:

1.—L'abolition du système actuel des contrats;

2.—L'établissement d'un bureau national de rajustement;

3.—La réadmission par le Bureau du travail, établi pendant la guerre, des demandes d'augmentation de salaires;

4.—L'abandon de toutes poursuites contre les grévistes;

5.—La restauration des droits d'ancienneté des grévistes.

M. Hooper déclarait que ses pourparlers avec les chefs l'avaient convaincu que les quatre premiers articles n'étaient pas un obstacle à une entente, mais que le dernier était la grosse pierre d'achoppement.

La déclaration faite par M. Jewell hier soir commençait ainsi:

«Il y a trois principaux obstacles à un règlement possible de la grève des chemins de fer qui trouvent leur raison d'être dans le refus de l'exécutif des compagnies ferroviaires:

1.—La discontinuation des contrats à l'extérieur;

2.—L'établissement d'un bureau national de rajustement;

3.—La continuation des droits d'ancienneté aux employés en grève».

On a fait remarquer que la dernière liste des demandes ne contenait qu'un seul des premiers griefs qui ont amené la grève—celui de la discontinuation de l'octroi de contrats à l'extérieur. On ajoute que presque toutes les compagnies ferroviaires ont renoncé à cette pratique.

INTERVENTION DEMANDEE

Detroit, 24.—On demandera au tribunal du travail des chemins de fer des Etats-Unis d'intervenir comme arbitre au sujet des différends concernant les salaires entre le Michigan Central et ses 9,000 employés de l'entretien des voies. Cette nouvelle a été annoncée aux quartiers généraux de la fraternité Unie des employés de l'entretien des voies, hier. Les deux parties se préparent à exposer leurs raisons au bureau, à-t-on déclaré.

On avait aussi annoncé qu'il y avait eu une entente entre le Michigan Central et la Fraternité, mais on a déclaré plus tard aux quartiers généraux de l'union que cette nouvelle était prématurée.

A LA SUITE D'UNE CONFERENCE

Mooseheart, Ill., 24.—A la suite d'une conférence qui a eu lieu ici, hier soir, entre B.-M. Jewell, chef des employés de chemins de fer en grève, et le président James Davis, secrétaire du travail, ce dernier a annoncé que la grève pouvait être réglée si les chemins de fer voulaient accorder aux employés leur rang d'ancienneté et que le tribunal du travail américain des chemins étudiait actuellement les autres différends.

Mort subite

Un marin américain du nom de Frank Carey a été ramassé mourant hier soir, le long de la rue Sainte-Cécile. Transporté à l'hôpital Général de Montréal, il est mort quelques heures plus tard. Il paraît être mort de syncope de cœur, car on n'a trouvé sur lui aucun signe de violence, ni la preuve qu'il fût adonné aux narcotiques ou aux liqueurs alcooliques.

IRLANDE

LES EFFECTIFS
A LIMERICK

LES IRREGULIERS ETAIENT EN PLUS GRAND NOMBRE QUE LES SOLDATS DE L'ARMEE NATIONALE. — LA POPULATION CIVILE A SOUFFERT.

Limerick, Irlande, 24 (S.P.A.)—Pendant toute la durée des opérations militaires qui ont abouti à la prise de Limerick, vendredi dernier, par les troupes de l'Etat libre, les soldats irréguliers ont toujours été supérieurs en nombre aux troupes nationales. Pas plus de sept cents soldats de l'Etat libre ont pris part aux combats, tandis que du côté républicain pas moins de mille hommes ont été lancés dans la mêlée.

Tout le centre de la ville se trouvait dans la zone de bataille, la ligne des troupes nationales s'étendant tout le long des rues Thomas et William. A certains endroits, les combattants des deux camps n'étaient qu'à une dizaine de verges les uns des autres.

Durant les opérations, la population civile a beaucoup souffert. Nombre de gens étaient privés de leurs habitations et parfois étaient exposés à la famine.

Celle-ci fut évitée grâce au général Brennan, des troupes de l'Etat libre, qui a fourni de la nourriture à vingt mille personnes, distribuant de la farine, du pain, du sucre et les autres nécessités de la vie. Les boulangeries ont fonctionné sous le contrôle militaire.

On ne sait rien de définitif touchant les chefs des forces irrégulières. Cependant, on a appris que Liam Lynch, le prétendu chef, qui a dirigé les opérations au début, était retourné à Clonmel. Les troupes irrégulières étaient bien armées; elles étaient bien pourvues d'explosifs de grande force. A la fin de la semaine, elles se sont enfuies avec précipitation, détruisant à leur passage les chemins et les ponts.

Parmi les édifices incendiés, on compte un bon nombre de maisons d'affaires et de fabriques des rues William et O'Connell et du voisinage. Plusieurs résidences de la rue Ste-Catherine ont été incendiées. L'incendie des casernes a aussi entraîné la destruction de l'église, de l'hôpital militaire et du gymnase.

Les conditions reviennent maintenant à leur état normal. Le service postal a été repris ainsi que les affaires, après une suspension complète de trois semaines.

Aux quartiers généraux de l'armée, on est à peu près certain que les irréguliers subiront une défaite dans le sud de l'Irlande. On dit qu'ils sont inférieurs en nombre et en armement aux troupes nationales. L'artillerie de celles-ci a délogé les insurgés de toutes les positions qu'ils occupaient.

On croit que les irréguliers ont installé leurs quartiers généraux à Clonmel après leur fuite de Limerick. Il y avait probablement des engagements à cet endroit, ainsi qu'à Mallow et à Farmoy. On dit que les forces des irréguliers ne sont pas considérables à Cork. L'«Irish Times» dit qu'il serait absurde de présumer la résistance que les forces nationales auront à vaincre.

«Ils peuvent faire beaucoup de dommages aux propriétés par leurs opérations inhumaines et ils peuvent faire un grand nombre de vols s'ils laissent la ville de Cork. C'est ainsi qu'ils ont agi à Sligo. Comme résultat ils sont encore libres et réunis avec les restes de Donegal. Ils constituent ainsi une menace pour l'armée nationale dans l'ouest et pour la paix générale de toute l'Irlande. Celle-ci ne sera pas libre et n'aura rien à craindre que lorsque l'on aura pris le dernier fusil et la dernière cartouche des mains des irréguliers».

LES FÊTES DE
LA BELGIQUE

LA COLONIE BELGE DE MONTREAL A CELEBRE, HIER, L'ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DE SON PAYS D'ORIGINE.

Les membres de la colonie belge de Montréal ont célébré, hier, le quatre-vingt-douzième anniversaire de l'indépendance de leur pays, la Belgique. Leur fête nationale tombait vendredi dernier, mais la célébration en a été remise au dimanche, jour de repos, afin de permettre à un plus grand nombre d'y prendre part. La réception traditionnelle faite au consulat belge à cette occasion a toutefois eu lieu samedi avant-midi. Parmi les visiteurs que M. Jean Van Rickstal, consul de Belgique, a reçus, on remarquait M. P.-E. Naggiar, consul de France à Montréal, M. Jean Delalande, vice-consul, M. Henri Clerval, attaché commercial, et plusieurs représentants des sociétés belges de Montréal.

A dix heures, hier, avant-midi, les Belges se sont réunis au coin des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, puis ils se sont rendus à l'église Notre-Dame, où ils ont assisté à la grand-messe. Une adresse de bienvenue a d'abord été lue par le R. P. Bray, laquelle a été suivie d'un sermon qui fut prononcé par M. le curé Perrin.

Parmi ceux qui ont assisté à cette messe, on remarquait M. et Mme J. Van Rickstal, M. H. de Buren, vice-consul de Belgique, A. Heien, vice-président de la Chambre de commerce belge; M. Du Castel, de la Société de bienfaisance belge; M. Dentener, de la société Modesta; M. H. Higué, président de l'Union belge; lieutenant-colonel Chaballe, de la société des vétérans belges de la guerre; M. Joseph Phéys, président des «Combattants Belges 1914-18»; M. J.-A. Goulet, etc.

Les Belges se sont réunis de nouveau, hier soir, dans les bureaux de l'Union Belge, 1380-est, rue Ste-Catherine.

LIGUE DES NATIONS

La garde des
saints Lieux

MGR CERRETTI VOUDRAIT QUE LA COMMISSION QUI SURVEILLERA LES SAINTS LIEUX SOIT INTERNATIONALE

Londres, 24.—Mgr Cerretti, nonce papal à Paris qui était venu à Londres, jeudi dernier, pour transmettre les vœux du Vatican à la ligue des Nations au sujet du mandat de la Palestine et de la garde des saints Lieux, a pu, à la suite de circonstances imprévues, être entendu par le conseil de la ligue.

«J'anticipais que le conseil approuverait le mandat à la Palestine mais qu'il ne le ferait pas avant de m'accorder l'opportunité de lui faire part des vœux du Vatican», a-t-il dit.

«J'ai retardé un voyage à Vichy pour venir ici à la demande du Saint-Siège et l'attitude du conseil qui accorde le mandat sans m'entendre me déçoit à juste titre».

«Il est évident que la révision de l'article 14, confirmant la composition et l'autorité de la commission pour la garde des saints Lieux est une simple formalité et que la Grande-Bretagne aura le dernier mot à dire pour décider de la composition et des fonctions de la commission».

«Le Vatican considère les saints Lieux comme un endroit international et que par conséquent la commission devrait être aussi internationale et qu'en cette qualité, elle devrait comprendre des représentants de tous les pays qui ont un intérêt spécial à la conservation des saints Lieux. Nous ne voulons pas que la France ou tout autre pays domine en ces lieux».

«La garde des saints Lieux a déjà été confiée à un Italien, un Français, un Espagnol et tout récemment à un Anglais et il n'est que juste que la commission comprenne maintenant un représentant de chacun de ces pays».

DEUX MANDATS SONT APPROUVES

Londres, 24. (S.P.A.)—Le conseil de la ligue des Nations a confirmé, samedi, les mandats accordés à la Palestine et à la Syrie.

Cela signifie que le système de gouvernement par mandat deviendra en vigueur dans l'univers presque immédiatement. Il ne reste plus qu'à régler certains points de peu d'importance entre la France et l'Italie, en ce qui concerne les écoles italiennes, l'immigration et certaines questions économiques de la Syrie.

Le comte Balfour, René Viviani, et le marquis Imperiali, respectivement délégués de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, feront des déclarations lundi au sujet des politiques futures de leurs gouvernements en ce qui concerne les mandats.

En demandant la confirmation des mandats, le comte Balfour a déclaré que leur adoption immédiate était nécessaire pour calmer l'agitation dans les différents éléments des territoires concernés. Suivant lui, bien que la garde de la Terre Sainte soit d'un grand intérêt et d'une grande importance pour le monde extérieur, elle n'est que d'une minime importance pour les habitants de la Syrie et de la Palestine. M. Viviani a endossé ce point de vue. Il a dit que la France était anxieuse de voir les mandats acceptés immédiatement. Le marquis Imperiali, qui a appuyé la définition des droits du Vatican sur les saints Lieux, a cédé sur ce point.

La décision du conseil marque la fin de trois années d'efforts et de négociations de la part de la ligue pour instituer le système de mandats dans les îles du Pacifique, l'Afrique centrale et l'Asie-Mineure.

On considère cela comme une victoire pour le comte Balfour et comme un pas de plus vers l'établissement d'un foyer national pour les Juifs.

Le mandat pour la Mésopotamie a disparu automatiquement avec la création d'un état indépendant dans ce pays par la Grande-Bretagne.

Il n'y a pas eu de divergence d'opinion réelle au sujet du mandat de la Palestine, si ce n'est l'article 14 du document de la Palestine qui définit les fonctions et les pouvoirs de la commission pour la garde des saints Lieux.

On est maintenant à réviser cet article afin de rencontrer les vœux des parties; le texte en sera annoncé lundi. La composition et la compétence de la commission seront déterminées par l'Angleterre avant la prochaine session de l'assemblée en septembre. Il a été annoncé que le Vatican avait fait des représentations au conseil concernant la sauvegarde de ses intérêts par le comte de Léon, ambassadeur espagnol en France. Il est probable que Mgr Cerretti, nonce papal à Paris, sera entendu lundi au sujet des réclamations du Saint-Siège, relativement à la Terre-Sainte.

Navire «Empress
of Scotland»

DEPART DE L'EMPRESS OF SCOTLAND, DE QUEBEC, MARDI, 25 JUILLET, 1922

Le navire Empress of Scotland partira de Québec, mardi, le 25 juillet. Les passagers qui ont inscrit leur nom sur ce navire trouveront place, en partant de Montréal, gare Windsor, sur les trains réguliers, lundi, le 24 juillet. De plus, le chemin de fer Pacifique Canadien fera circuler un train spécial pour le navire, lequel train, consistant en wagons de seconde et de première classe, en wagons buffet et salon, partira de Montréal, gare Windsor, à 10 h. a.m. (heure normale), mardi, le 25 juillet, et se rendra directement au quai du navire, à Québec. (Réc.)

MANITOBA

Les rênes du
gouvernement

M. NORRIS EST PRET A CEDER SON POSTE.—LE PARTI LIBERAL COOPERERA AVEC LES PROGRESSISTES.

Winnipeg, 24.—(S.P.C.)—M. T. C. Norris a annoncé, samedi, qu'il se retirait prêt à remettre l'administration à ses successeurs «aussitôt qu'ils seraient prêts à en prendre la direction». Il a déclaré en même temps que le groupe libéral à la législature coopérerait avec le nouveau gouvernement formier, «dans un esprit amical».

La tâche du nouveau gouvernement, a dit M. Norris, consiste surtout à améliorer la politique progressiste inaugurée par les libéraux pendant leur terme d'office «et en général à donner une administration efficace».

Pour cela, par suite de sa force restreinte, le gouvernement aura besoin «de l'aide amicale pour la réalisation d'une telle politique».

«Soulagés maintenant des responsabilités qui nous incombent, a continué le premier ministre, résistances que l'on a confies aux fermiers, nous nous efforcerons, dans un esprit amical, de coopérer avec eux pour promouvoir les intérêts de la province. Nous maintiendrons cependant l'identité du parti libéral et nous nous réservons le droit de critiquer le gouvernement et de lui faire opposition quand nous le jugeons nécessaire».

Les députés agraires tiendront une conférence aussitôt que le changement de gouvernement se sera effectué pour discuter à fond l'idée de convoquer le parlement en session extraordinaire pour étudier la question de l'établissement d'un bureau des bleds. On ne croit pas que ce bureau puisse être établi pour la vente des grains cette année. Tous les fermiers élus sont cependant en faveur du principe.

COURTES
NOUVELLES

GREVE DE MATELOTS

Stettin, Allemagne, 24. (S.P.A.)—Les matelots de 114 navires allemands, qui sont actuellement dans ce port, se sont joints à la grève des machinistes, des chauffeurs et des ingénieurs. La grève a été déclarée par-dessus la tête des chefs de l'union par les matelots qui forment une union séparée qui compte 1,400 membres.

LE «PRESIDENT MUNROE»

Cherbourg, 24. (S.P.A.)—Le navire «President Munroe», de New-York, est arrivé, ici, hier. Son gouvernail a subi quelque dommage, de sorte que son voyage a été retardé. Les passagers à destination de Londres, ont été débarqués à Plymouth.

COLLISION MORTELLE

Springfield, 24. (S.P.A.)—Six personnes ont perdu la vie, y compris cinq membres d'une même famille, à la suite d'une collision qui a eu lieu de bonne heure, samedi, à Logan, alors que le rapide de St-Louis et San Francisco a frappé un autre train de voyageurs qui se trouvait sur une voie d'évitement.

NOUVEAUX SOLEILS?

Victoria, C.-A., 24. (S.P.C.)—Le Dr J.-S. Plaskett, directeur de l'observatoire du Dominion ici, prétend avoir découvert deux nouveaux soleils à 52,000 trillions de milles de la terre. L'un d'eux serait 75 fois plus gros que notre soleil, et l'autre 63 fois.

MINEURS EN GREVE

Sydney, N.-E. 24. (S.P.C.)—Les principaux officiers du district no 26 des mineurs-unis d'Amérique se sont réunis, hier, en faveur d'une grève des 12,000 mineurs de charbon de la Nouvelle-Ecosse pour le 15 août si les taux de paie de 1921 ne sont pas remis en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 1922.

UN COMMISSAIRE DU COMMERCE

Ottawa, 24.—Le gouvernement canadien nommera bientôt un commissaire chargé de faire des enquêtes et des rapports sur les perspectives d'améliorer le commerce canadien au Mexique.

L'AIDE A L'ALBERTA

Ottawa, 24. (S.P.C.)—Le gouvernement fédéral vient de consentir à un cadeau de \$66,985, pour aider la province de l'Alberta au point de vue purement agricole.

Les services publics

LA COMMISSION SE REUNIRA, DEMAIN.

La Commission des Services Publics de Québec tiendra une séance demain et entendra les causes suivantes:

Victor Carmel vs Montreal Light Heat & Power Co.

Saint-Jude Telephone Co. Augmentation des taux.

A. Témelini et al. vs Montreal Light Heat & Power Co.

Compagnie d'Énergie Electrique de St-Hubert vs Bell Telephone Co. et al.

The Matthew Moody & Sons Co. vs Municipalités de Repentigny et de Charlemagne.

Noël et al. vs Montreal Light Heat & Power Co.

La Cie Rurale de Lumière et Poulvère Limitée vs Bell Telephone Co., la Cie de Téléphone de Yamaska Limitée, le Téléphone de l'Avenir, le Téléphone Joseph Landry.

Labbé Beaudoin vs Montreal Light Heat & Power Co.

Expropriation No 7—Sa Majesté le Roi vs Léon Larue.

En chambre: Requête de Saint-Mathieu-de-la-Prairie.

LA NAVIGATION

Entre Londres
et New-York

LA LIGNE WHITE-STAR INAUGURERA UN SERVICE REGulier EN MARS PROCHAIN — LE MINNEWASKA ET LE MINNETONKA

La ligne White-Star Dominion, annonce-t-on, inaugurera en février ou mars prochain un service régulier entre New-York et Londres. Ce service existait depuis plusieurs années avant la guerre, mais il avait été suspendu en 1914.

Le prochain service sera effectué par deux nouveaux navires actuellement en construction aux chantiers maritimes de Belfast, Irlande, le Minnewaska et le Minnetonka. Chacun de ces navires, qui mesurera 600 pieds de longueur, jagera 21,000 tonnes. Sa capacité sera de 320 passagers de première classe. Il sera de plus aménagé de façon à pouvoir transporter 17,000 tonnes de cargaison.

Le Minnewaska entreprendra son premier voyage vers la fin de février ou tout au début de mars; le Minnetonka, quelques semaines après.

Les deux nouveaux paquebots à passagers seront les plus puissants de ceux qui font actuellement la navette entre New-York et Londres, leur tonnage devant être le double des plus gros.

3 NAVIRES SONT ARRIVES

Trois paquebots à passagers venant d'Europe sont arrivés dans notre port au cours de la journée d'hier, savoir: le Montcalm et le Metagama, de la compagnie du Pacifique Canadien, ainsi que le Canada, de la ligne White-Star Dominion.

Le Montcalm et le Canada viennent de Liverpool, et le Metagama, de Glasgow et Belfast.

PARIS-CHERBOURG

Les représentants de la compagnie du Pacifique Canadien en France, viennent de conclure les arrangements nécessaires en vue d'inaugurer un train spécial qui fera la navette entre Paris et Cherbourg. Les voyageurs faisant désormais la traversée de l'Atlantique à bord de l'Empress of Scotland ou de l'Empress of France et débarquant à Cherbourg, pourront monter immédiatement dans ce train spécial et se rendre directement à Paris où leurs bagages seront visités par les douaniers. Ce service a été créé afin de soustraire les voyageurs à toute perte de temps inutile dans le port même de Cherbourg.

MONTREAL ET LES INDES

Le Mattawa, cargo appartenant à la compagnie du Pacifique-Canadien, est parti à destination des Bermudes, Trinidad et Demerara, avec une forte cargaison de produits canadiens. Ce cargo ainsi que le Methven, seront désormais affectés à ce service. Ils faisaient auparavant la navette sur le Pacifique.

Deux autres cargos modernes font aussi le même service, savoir: le Holbrook, 6,800 tonnes, et le Montezuma, 5,550 tonnes. Le Mattawa et le Methven jaugeant chacun 5,000 tonnes.

NAVIRES DANS LE PORT

Trente navires de catégories diverses sont actuellement dans notre port, dont voici les noms:

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian rancher, de la marine du gouvernement, au quai: Vickers.

Canadian Trapper, de la marine du gouvernement, section 43.

Mina Brea, Imperial Oil Co. section 101.

Canadian Trooper, de la marine du gouvernement, hangar 5.

St. Anthony, Quackenbush and Hancock, section 5.

Canadian Cruiser, de la marine du gouvernement, section 62.

Seawell, Robert Reford and Co., 5.

Canadian Explorer, de la marine du gouvernement, hangar 14.

Montezuma, Pacifique Canadien, section 46.

Canadian Hunter, de la marine du gouvernement, hangar 14.

Springfield, Robert Reford Co. Essex County, Canada S. S. Lines, hangar 18.

Times, Elder Dempster and Co., section 46.

Cairnmona, Robert Reford and Co., section 6.

Fanad Head, McLean, Kennedy Ltd., hangar 15.

Istria, Thos. Harling and Son, section 6.

Modig, T. R. McCarthy, Regd., section 5.

Irishman, White-Star Dominion, Line hangar 6.

Vellavia, Robt. Reford Co., hangar 5.

Mattawa, Canadian Pacific, hangar 10.

Canadian Otter, de la marine marchande du gouvernement, hangar 12.

Canadian Sapper, de la marine du gouvernement.

Montcalm, 9789, Canadien-Pacifique, hangar 7.

Canada, White-Star Dominion Line, hangar 4.

Metagama, Canadien Pacifique, hangar 8.

Dernier refuge

Une jeune fille de 22 ans, Pauline Dupuis, atteinte d'une affection de poitrine est morte, hier, à l'Assistance publique quelques heures après son entrée. Elle demeurait au 49, rue Vitré. Vendredi soir, elle est partie et s'est rendue au Sheltering Home où elle a été accueillie par Mme Vrenshah. Collecté a appelé un médecin qui a diagnostiqué une affection de poitrine avancée et a conseillé d'envoyer la jeune fille à l'hôpital.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

VENTE EXTRAORDINAIRE DE

ROBES DE MAISON



ROBES DE MAISON VALANT 2.98 A 5.00 POUR 1.98

Voici une chance extraordinaire de vous procurer une jolie robe de maison à un prix des plus avantageux. N'est-ce pas, Mesdames, que c'est une offre extraordinaire, un véritable retour aux prix d'avant-guerre. Plusieurs de ces robes sont des échantillons de manufacture mais notre acheteur a pu s'en procurer en outre un lot très considérable à un prix très minime. Il y en a pour tout le monde, mais venez de bonne heure, pour avoir un meilleur choix. 600 robes de maison toutes fraîches, faites de guingant et chambray de bonne qualité. Ces robes sont du dernier goût, garnies de ceinture et poches; leur ampleur et leur confection soignée vous plairont. Un simple coup d'oeil vous convaincra que voilà une aubaine merveilleuse; vu le bas prix auquel nous les offrons, les femmes avisées ne manqueront pas de s'en procurer. 1.98 plusieurs pour le prix d'une seule. Buste: 36 à 44. Prix —Au premier.

ROBES DE CHAMBRE

EXTRA SPECIAL

Magnifiques ROBES DE CHAMBRE en éduon à jolis dessins nouveaux, pour hommes; beaux modèles; grands: 34 à 44. Extra spécial à

5.95

—Au rez-de-chaussée.

COSTUMES
LA VABLES